mairie le Vigen information

automne-hiver 2011

ZOOMS

LE FRELON ASIATIQUE

Le Vespa Velutina Nigrithorax fait maintenant (hélas !) partie de notre environnement. Comprendre son comportement et savoir réagir devant la découverte d'un nid :

> Article à lire en page 12.

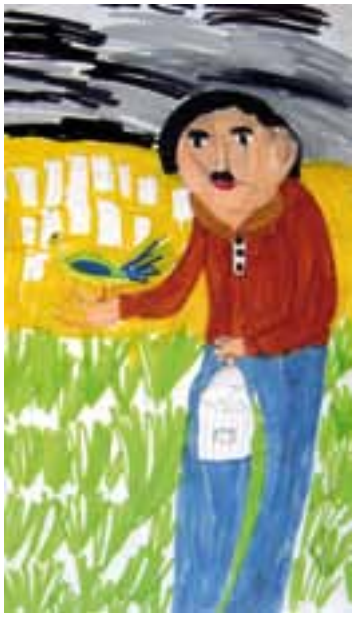

LES P'TITS LOUPS

Une visite au musée des Beaux Arts de Limoges a inspiré de nombreux dessins aux CE2 :

> Article à lire en page 16.

CULTURE & AGRICULTURE AU VIGEN

> À lire en pages 6 à 9. Voir aussi le diaporama en page 39.

« Moi je suis un marginal du comice agricole. Je tire la carriole mais je n'aurai aucun prix... »

Jeanne Marie LEYBROS
Maire du Vigen

Il fait bon vivre au Vigen !

Oui il a fait bon vivre au Vigen.
Depuis le début du printemps les manifestations se sont succédées.
On peut citer : le traditionnel vide grenier du premier mai, la fête de la musique, le concours de labours, le comice agricole, l'audition de l'école de musique, le concert Résonance dans l'église, le concert donné par le club de l'amitié, la fête culturelle Méli-Mélo de la Briance et enfin récemment un concert de chanteurs basques, organisé par le comité des fêtes, a été très apprécié. J'en oublie sans doute ! Nous devons toute cette activité aux associations indispensables à une vie en collectivité réussie ; elles sont toujours très volontaires et dynamiques sur notre territoire. Et encore aujourd'hui je remercie les bénévoles pour leur volonté et leur dévouement.

Mais on pourrait penser qu'au Vigen on ne fait que s'amuser !
Non : le week-end commercial du 28 mai a consacré le succès du Centre Commercial maintenant au grand complet. Les vestiaires de l'Union Sportive Solignac Le Vigen sont fonctionnels depuis le début de la saison. Le restaurant scolaire accueillera les enfants du Vigen début janvier 2012.

Faut il pour autant relâcher notre action et notre volonté d'avancer ?
Certainement pas ! D'autant que l'ouvrage est sur le métier : la deuxième tranche de l'église est en cours. Actuellement le marché est lancé pour recruter l'architecte qui aura en charge la conduite des travaux. La partie intérieure de l'église est un investissement sérieux, mais pour lequel nous espérons des subventions importantes, notamment de la part du Conseil Général, du Conseil Régional et de la Direction des Affaires Culturelles, car nous n'aurions jamais pu réaliser ce projet sans conseils et encouragements. Des encouragements abondants arrivent aussi de votre part, chers habitants du Vigen, car vous êtes nombreux à répondre à notre appel concernant la souscription en partenariat avec la Fondation du Patrimoine ; je profite de cet instant pour vous remercier chaleureusement.

Je souhaite également vous entretenir ici d'un projet du Conseil Municipal pour améliorer notre cadre de vie au quotidien : il concerne la traversée du bourg. En effet le développement et l'activité du Centre commercial nous conduisent à envisager des mesures de sécurité. C'est pour cette raison que nous travaillons actuellement avec la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole à élaborer un plan d'aménagement de la route départementale 704.

Comme vous pouvez le constater les réalisations se succèdent afin d'améliorer la qualité de vie de chacun au Vigen.

Très consciente que les difficultés liées à la crise économique n'épargnent pas notre commune et ses habitants, je veux cependant espérer quelles vont s'estomper et, à l'approche de cette fin d'année 2011, je vous souhaite de très bonnes fêtes à tous.

J'espère vous retrouver à la salle polyvalente pour la cérémonie des vœux, le 5 janvier 2012. Ce sera un plaisir pour l'ensemble du Conseil Municipal de vous écouter et d'échanger avec vous de vive voix.

Jeanne Marie LEYBROS

ZOOMS

ATELIER MÉMOIRE

Mettre en contact des personnes retraitées et les enfants de l'école de Puy-Méry sur le sujet de la Mémoire…

Mme Béatrice TOURAT, qui anime un atelier « mémoire » avec des adultes de la commune du VIGEN et de communes alentour, a organisé avec les enseignantes un après-midi d'échanges entre une douzaine de personnes et les enfants des classes de CE2 et CM2. Les adultes ont proposé aux enfants des activités qu'eux-mêmes pratiquent régulièrement tant pour le travail de la mémoire que pour le plaisir de se rencontrer, de partager, d'échanger. Jeux mathématiques, poétiques ou littéraires ont servi de support à ces échanges fructueux où chacun a pris un réel plaisir. Les enfants espèrent que de nouveaux contacts seront pris pour renouveler cette expérience.

INAUGURATION DES NOUVEAUX VESTIAIRES DE FOOT

Les nouveaux vestiaires du stade Raymond BREUIL ont été inaugurés le samedi 22 octobre en présence de Mme Françoise PÉROL-DUMONT, Présidente du conseil Général, de Mme Annick MORIZIO, conseillère générale, Mmes les maires du Vigen et de Solignac ainsi que de nombreux élus et responsables sportifs.

Le SIVOM qui regroupe les communes du Vigen et de Solignac avait en 2010 pris la décision de construire de nouveaux vestiaires. Les anciens vestiaires n'étaient plus en adéquation avec le nombre importants de licenciés et surtout n'étaient plus aux normes réglementaires.
L'Union Sportive Solignac le Vigen (USSV) dispose dorénavant d'équipements fonctionnels, agréables et conformes aux normes et standards actuels. Établis dans une structure à la façade de brique et de bois, ces nouveaux vestiaires auront coûtés 400 000 € dont un peu plus de la moitié provient des subventions de l'État, de l'Europe, du Département et du fonds d'aide au football amateur.

DON DU SANG

Aucune collecte de sang n'est prévue cette année au Vigen… Renseignements pris auprès de l'Établissement Français du Sang, des regroupements sont prévus afin de réaliser des collectes plus importantes. Cependant nous n'avons à ce jour aucune indication précise… Souhaitons que les donneurs qui avaient l'habitude de se rendre au Vigen soient informés des nouvelles modalités et se rendent toujours aussi nombreux sur les lieux de collecte !

FÊTE DE LA MUSIQUE

Suite à l'arrivée du « Café Crème » au centre commercial, une idée a été proposée et à fait un « tabac » le 21 juin dernier : organiser une fête de la musique. C'était en effet une grande oubliée dans notre commune depuis bien des années. Pour cela il a suffit simplement d'en avoir envie et d'un peu de temps. Très peu de temps en fait car sitôt émise l'idée a germé et l'organisation s'est mise en place. Rarement un projet ne s'est concrétisé si rapidement. Bref, au Vigen, nous avons eu notre fête de la musique.

Toute la soirée un orchestre joua des airs joyeux et entraînant qui donnèrent à chacun, jeunes et moins jeunes, l'envie de faire quelques tours de danse. À deux reprises, pour laisser aux musiciens le temps de reprendre leur souffle, le Club de l'Amitié interpréta quelques airs de son spectacle « au fil des notes », alors en cours de préparation. Si bien qu'à la fin, tout le monde entonna la chanson fétiche du club. Ce fut l'occasion d'entendre un chœur de jeunes enfants de 7 ou 8 ans chanter le refrain « à la retraite » ; ce qui bien sur n'est peut-être pas dans l'air du temps. En tous cas c'était un bonheur de voir toutes les générations vivre et s'amuser ensemble.

La Mairie avait installé les tables, les chaises et le chapiteau sur la place de la Briance. La fratrie GALZIN s'était mise au barbecue et, dans cette ambiance chaleureuse, proposait : andouillettes, merguez, saucisses, ventrêches, tartes et crêpes

Pour une première ce fut une réussite. Les organisateurs de cette journée sont donc décidés à récidiver et vous donnent rendez-vous le 21 JUIN 2012.

SOMMAIRE

P. 2-3
IL FAIT BON VIVRE AU VIGEN !
L'édito du Maire.
Zooms sur le Vigen.

P.4
VIE DE LA COMMUNE
Le budget, les aménagements, les projets (...) de la municipalité.

P.16
LES P'TITS LOUPS
Les pages des écoliers du Vigen.

P.20
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Actions et investissements de l'Agglomération.

P.24
VIE DES ASSOCIATIONS
Interviews, rendez-vous, activités des associations de la commune.

P.32
REPORTAGES
Petites & grandes histoires du Vigen et alentours.

P.36
CARNET
Agenda, mémento, diaporama...

OURS

Le Vigen Information
automne - hiver 2011

Mairie du Vigen | 05 55 00 51 17
1, place Adrien Delor - 87110 Le Vigen

Directrice de la publication
Mme Jeanne Marie LEYBROS
Maire de la commune du Vigen
Rédaction
L'équipe du conseil municipal
site.mairie-le-vigen@orange.fr

Conception graphique | Moshi.Moshi
09 79 29 40 41 / www.moshimoshi.fr
Impression | l'Atelier Graphique
05 55 50 68 22 / www.ateliergraphique.fr

Papier certifié PEFC. Ne pas jeter sur la voie publique.

Sauf mentions contraires © images : Mairie du Vigen.

Photo de couverture : Christine HERVY

Vie de la Commune

Devant les poèmes, on s'applique au concours de dessins de la Fête de la culture.

À propos des écoles

À la rentrée, ce sont 194 enfants qui ont rejoint les bancs des écoles. À l'école du Bourg : 119 enfants de la maternelle au CE1 dont 18 entrants en petite section maternelle. À l'école de Puy Méry : 75 enfants du CE2 au CM2.
À l'école de Puy Méry : Chantal Valière qui assistait Anna Semedjan depuis 5 ans dans ses activités administratives, a cessé sa mission fin juin. Son contrat n'étant pas renouvelé par l'inspection académique.
Un répondeur a été mis en place pour ne pas perturber les enseignants pendant les heures de cours.

Fresque en mosaïque réalisée par les enfants sur un mur de l'école du bourg

CÔTÉ GARDERIE. À la garderie de Puy Méry : deux personnes, Martine Hirat et Sandra Roulon, surveillent les enfants de 16 h 30 à 18 h 45. Au bourg : pas de changements.

CÔTÉ TRAVAUX D'ENTRETIEN ET INVESTISSEMENTS. Nous avons profité des grandes vacances pour refaire l'escalier qui, sous la verrière, mène au 1er étage de l'école du Bourg, ainsi que plusieurs petits travaux demandés par les institutrices. La magnifique fresque en mosaïque réalisée par les enfants a été accrochée sous le préau. À Puy Méry, les tracés au sol des jeux ont été refaits. Pour des raisons de sécurité l'ensemble constitué par la salle des fêtes, l'école et le terrain de foot a été clôturé. Seule l'aire de jeux reste à disposition des personnes extérieures.

CÔTÉ CANTINE. Les travaux du restaurant scolaire s'achèvent et l'installation se prépare. Les portes ouvriront début janvier. La cantine actuelle sera réaménagée en garderie et salle de motricité. Pour la Semaine du goût, du 17 au 21 octobre, le choix s'est porté sur 4 régions françaises : Pays Basque, Normandie, Alsace-Lorraine et Limousin. Elle a permis aux enfants de découvrir les spécialités de ces régions.

PROJETS D'ACTIVITÉS SCOLAIRES. Les enfants font de nombreuses sorties scolaires grâce aux budgets alloués par la Mairie et aux dons financiers de l'Association des Galoupiots qui a renouvelé son bureau lors de son Assemblée Générale du mois de septembre.
Au bourg : • Les PS et MS ont visité les vergers d'Eyjeaux avec dès le retour en classe des activités compote et peinture.
• Les GS et CE1 ont découvert l'arborétum de Chambérêt et le jardin des senteurs avec dès le retour en classe la création d'un herbier.
• Pour les CP un projet autour de l'émail va voir le jour.
• Pour les GS c'est découverte des dangers domestiques puis réalisation d'une exposition.
• Les CP & CE1 bénéficient d'un intervenant Musique.
• En sport c'est tennis et basket pour les CP et CE1, piscine pour les GS.
Cette année le projet de l'école est basé sur un album de Geoffroy de Pennart, auteur-illustrateur de littérature d'enfance et de jeunesse.

À Puy-Méry : • Les CE2 et CM1 sont allés au Musée des Beaux Arts avec pour les CE2 : découverte du Musée et pour les CM1 : jeux sur *Augustoritum*.
• Les CE2 ont pu passer leur permis piéton sous l'œil attentif de la gendarmerie.
• Les CM2 ont un projet théâtre avec leurs correspondants de l'école de Janzay à Limoges.
• Un atelier émail pour les 3 classes sera mis en place grâce à un financement attribué par l'Association Culture et Loisirs Val de Briance. Cette dernière renouvelle l'organisation du concours de poésies avec cette année trois thèmes : poésies, bandes dessinées et nouvelles.
• Lors du comice agricole du mois de septembre, un concours de dessins sur le thème des bovins a été organisé et les prix ont été remis aux enfants le 3 décembre.
• En sport c'est cross de secteur et cross départemental pour les 3 classes, cyclisme pour les CM2, basket pour les CE2 et CM1.
Le projet d'école a pour sujet « la critique du cinéma autour du rêve » avec la réalisation d'une page de blog.

L'année passée les enfants de l'école de Puy Méry ont eu la visite des participants de l'Atelier Mémoire dirigé par Béatrice Tourat. Ces personnes retraitées participent régulièrement à cet atelier destiné à faire travailler la mémoire sous forme ludique avec une large variété d'exercices attractifs et motivants. Les deux sessions à Puy Méry ont permis des échanges intergénérationnels appréciés de tous. L'opération sera renouvelée cette année.

PROJET DE CONSTRUCTION D'ÉCOLE.
Avec la réalisation du restaurant scolaire, une amorce de la future école a été faite. Le projet de regroupement des deux écoles a été soumis pour autorisation à l'Inspecteur de circonscription : nous attendons son feu vert pour faire les demandes de subventions nécessaires.

Sylvie BAUDOU

L'année agricole

La commune a connu une année particulièrement riche en manifestations dans le secteur agricole.

CONCOURS DE LABOURS

Le 13 août dernier c'était au VIGEN d'accueillir le Concours Cantonal de Labours qui tourne sur trois ans sur les communes de Condat, du Vigen et de Solignac.

La manifestation s'est déroulée près du village de Boissac. Concurrents et spectateurs étaient au rendez-vous. Plusieurs épreuves étaient au programme dans les deux catégories de labour, à plat ou en planche : avec vieux tracteurs, traction animale (très apprécié du public car peu d'agriculteurs dressent des vaches pour cette pratique), quad agricole, jeunes de moins de 16 ans.

Le labour en planches est réalisé avec une charrue simple à un ou plusieurs socs. La parcelle à labourer est de forme rectangulaire. C'est la méthode d'origine du labour symbolisée par la charrue traditionnelle issue de l'araire. Le labour à plat est réalisé avec une charrue à socs réversibles. La parcelle à labourer est de forme trapézoïdale. C'est la méthode symbolisée par la charrue brabant.

Pour participer au concours national de labour il faut être âgé de 16 à 35 ans et être sous le régime de la MSA ou, pour les plus jeunes, être en lycée agricole. Le concours cantonal, est ouvert sans condition d'âge ni d'obligation d'être agriculteur. Il réunit tous les gens passionnés et attirés par le travail de labour ; et il y en a plus qu'on ne croit. C'est un concours très technique qui nécessite maîtrise et habileté de la part des concurrents. Il n'en reste pas moins bon enfant. C'est surtout l'occasion, notamment pour les jeunes agriculteurs, de montrer son savoir faire au spectateur, qu'il soit rural ou citadin.

Les meilleurs du concours cantonal peuvent, par éliminations successives accéder aux concours départemental, régional puis national et enfin au championnat mondial.

La météo très favorable au bon déroulement, nous a permis d'admirer ces passionnés du travail bien fait. Le labour à l'ancienne, avec vieux tracteurs, était largement représenté. Un attelage de vaches, parfaitement maîtrisé par leurs « conducteurs », suscitaient admiration et nostalgie.

Les membres du comité d'organisation s'affairaient sous le chapiteau pour rassasier et abreuver un public venu nombreux. Cette belle journée, s'est terminée par un repas offert par la commune, rassemblant concurrents, organisateurs et municipalité à la salle polyvalente.
Bon enfant on vous dit !

LE PALMARÈS

LABOUR A PLAT
- 1er L. BLANCHER
- 2ème F. DECONCHAT

LABOUR EN PLANCHE
- 1er T. GAUGIRAN

HORS COMPETITION
- 1er N. LACROIX
- 2éme R. FLACASSIER
- 3éme T. GAGNANT

QUAD AGRICOLE
- 1er P. DELANOTTE
- 2éme F. DECONCHAT

JEUNES MOINS DE 16 ANS
- 1er A. DECONCHAT
- 2éme R. DECONCHAT

VIEUX TRACTEURS
LABOUR A PLAT
- 1er G. CRUVEILHER
- 2ème F. NICOT
- 3ème F. BONNAUD
- 4ème J. ARNAUD
- 5ème R. DEBORD
- 6ème D. CHATARD

LABOUR EN PLANCHE
- 1er A. TESSIER
- 2ème R. CROUZILLE
- 3ème G. CROUZILLE

TRACTION ANIMALE
- M. AUVERT

Laurent BLANCHER a donc été qualifié pour la finale départementale qui a eu lieu à Oradour sur Vayre où il s'est à nouveau qualifié pour la finale régionale qui s'est déroulée en Haute-Loire sur des terres volcaniques, là il a terminé second… Bravo a tous !

COMICES & CONCOURS

Au Vigen le 17 septembre le Concours Cantonal réunissait les animaux des exploitations de race bovine limousine. À ces derniers s'ajoutaient, pour le Concours Départemental et en prélude au Concours National Limousin de COURNON, des animaux issus de tout le département de la Haute-Vienne. Environ 130 animaux étaient présents à la grande satisfaction des organisateurs, car malgré la conjoncture difficile, les

éleveurs sont venus de tout le département. De plus la qualité des animaux était indéniable, nombre d'entre eux participaient au Salon de l'Agriculture à Paris.

On a pu ainsi pu apprécier les qualités de la race bovine limousine, mais aussi découvrir des chevaux et des moutons, visiter à la bibliothèque l'exposition sur la race bovine limousine dans les exploitations de la communes depuis le XIXe siècle, enfin échanger dans une très bonne ambiance.
Une très bonne journée appréciée par les éleveurs et par les nombreux visiteurs.

LE PALMARÈS : PRIX SPÉCIAUX

CONCOURS CANTONAL
• Prix d'honneur jeune mâle : *Ficus*, Gaec Deconchat-Faure
• Prix d'honneur mâle adulte : *Empereur*, Gaec Deconchat-Faure
• Prix d'honneur jeune femelle : *Féline*, EARL Deconchat
• Prix d'honneur femelle adulte : *Doyenne*, EARL Deconchat-Faure
• Meilleur animal du concours : *Féline*, EARL Deconchat

CONCOURS DÉPARTEMENTAL
• Prix d'honneur jeune mâle : *Fagotin*, Olivier Camus
• Prix d'honneur mâle adulte : *Cadeau*, Gaec Pimpin frères
• Prix d'honneur jeune femelle : *Églantine*, Gaec Pimpin frères
• Prix d'honneur femelle adulte : *Avocette*, Gaec Pimpin frères
• Meilleur mâle à fort développement musculaire : *Fenomen*, Gaec Dumont frères
• Meilleure femelle à fort développement musculaire : *Divine*, Gaec Robert
• Meilleur animal du concours : *Églantine*, Gaec Pimpin frères
• Prix d'ensemble : Gaec Pimpin frères

POURQUOI CES CONCOURS ?

Autrefois les concours d'animaux étaient très nombreux et se situaient à plusieurs niveaux : communal, cantonal, départemental et national. Actuellement la diminution du nombre d'exploitations et le coût de ces manifestations sont la cause de la disparition de l'échelon communal.
Ces manifestations sont sérieuses pour les éleveurs pour plusieurs raisons :
• Ces concours ne concernent que des animaux inscrits au Herd Book Limousin.
• Certains de ces animaux pourront être désignés pour participer aux concours nationaux et internationaux.
• Ils permettent aux éleveurs, de présenter leurs animaux,

fruits de leur travail. Ceux qui répondent au mieux à des critères de sélection rigoureux bien établis seront élus et classés au meilleur rang du palmarès.
• Ils permettent aux éleveurs de se comparer afin de s'améliorer.
• Les animaux élus par des jurys expérimentés seront commercialisés plus facilement dans le cadre d'échanges interrégionaux, voire internationaux, et contribueront à l'expansion et à l'amélioration génétique de la race.

LE HERD BOOK

De la fin septembre à la mi octobre une exposition à la bibliothèque retraçait l'évolution de la race limousine au Vigen.

De tous temps, les qualités propres aux animaux venant de telle ou telle région sont mentionnées dans des textes. La puissance des bœufs limousins ou charolais, par exemple, est réputée de longue date. Ce sont les Anglais qui, au XVIIIe siècle, commencent à sélectionner des races. Pour chaque race, ils mettent en place un registre, le herd-book, traçant l'origine génétique des animaux et valorisant leurs qualités de reproducteur améliorateur. Un grand nombre de herd-books vont être créés pour toutes sortes d'animaux ; un certain nombre sera abandonné.

La création d'un herd-book est bien codifiée. Les éleveurs doivent décrire le type de leur race par les critères morphologiques, la couleur, les aptitudes physiques les caractéristiques de production... Les individus correspondants sont répertoriés. Ils doivent alors prouver qu'ils maintiennent les critères de la race sur plusieurs générations. Après quelque temps d'observation, seuls les animaux représentatifs peuvent entrer dans le registre ouvert. Le registre est fermé lorsqu'il répertorie suffisamment d'animaux respectant les standards de la race. Pour être inscrits les jeunes animaux doivent alors provenir de parents eux même inscrits. Ils doivent en plus subir un examen assurant que les

critères sont respectés. Ceux qui sont recalés ne peuvent être reproducteurs dans la race. En vue d'améliorer les caractéristiques de la race, des croisements maitrisés peuvent avoir lieu. On ouvre alors le registre à des animaux métis. Si l'évolution de la race par rapport à l'origine devient trop importante, on peut être amené à séparer les herd-books. On a alors deux races différentes mais d'origine commune. Par sa puissance musculaire, le bœuf limousin est remarqué

C'est très mignon mais est-ce bien prudent ?

dès le XVIIe siècle comme animal de trait. À l'âge de 8 à 10 ans, les animaux sont engraissés et acheminés à pied, pendant 12 à 14 jours, sur les grandes villes comme Bordeaux et Paris. À cette époque le bœuf limousin ne pèse que 300 à 350 kg. Après quelques essais de croisement décevants, les éleveurs limousins au milieu du XIXe siècle, concluent que l'amélioration de la race passe par la sélection, une meilleure alimentation, une meilleure hygiène (voir les travaux d'Henry Michel sur la durham anglaise au Puy Jalard – Le Vigen Information – Printemps/été 2009).

Le Herd-Book Limousin a ainsi été créé le 18 novembre 1886 à l'initiative de la société d'agriculture de Limoges et du professeur départemental d'agriculture Léon Reclus. Sa création marque l'aboutissement des efforts d'amélioration de la race limousine menée par de grands propriétaires limousins grâce à la sélection. La limousine est alors la seconde race bovine française à avoir son herd-book ; la charolaise l'avait devancée en créant le Herd-Book Nivernais en 1864.

Une commission de 12 membres établit un règlement très exigeant. Dès 1887, des examinateurs vont de fermes en fermes, répertorient les animaux et, s'ils correspondent aux critères de la race, les inscrivent au livre généalogique. Parmi les critères retenus on trouve la robe (unie et de couleur froment clair à froment vif) et les muqueuses (roses et sans tâches). Les commissaires, réputés pour leur sévérité, sont surnommés « Naz négreis » (nez noirs) car ils refusent toute tâche noire sur le nez. La commission s'intéresse principalement à la Haute-Vienne et se restreint trop à l'aspect local de la race ; on le lui reprochera. De ce fait, après deux ans d'existence, seuls 479 animaux sont inscrits, 674 en 1890, 3 142 en 1897, 6 416 en 1914. Pendant la guerre les activités sont interrompues.

Le Herd-Book Limousin repart en 1920. Le standard de la race oriente les éleveurs vers des animaux plus grands. Pour chaque éleveur, un livre de vacherie suit ses efforts et ses résultats sélection. Les animaux sont tatoués à l'oreille à l'aide d'une pince et d'une encre indélébile. Le livre du Herd-Book Limousin est fermé le 31 décembre 1924. À partir de cette date ne peuvent y être inscrits que les animaux ayant des ascendants déjà inscrits. Il compte alors 8 299 animaux (999 taureaux et 7 300 vaches).

Des années 30 aux années 60 la race limousine connaît une phase de déclin. C'est alors que le dynamisme et la compétence du Herd-Book Limousin devient l'un des moteurs essentiels de la renaissance et de l'expansion de la race en France et dans le monde. Le Herd-Book Limousin rassemble aujourd'hui en France plus de 1 750 éleveurs adhérents, regroupés dans 14 sections régionales. Ils élèvent plus de 63 000 mères-vaches inscrites. Chaque année, le Herd-Book Limousin certifie environ 5 000 nouveaux mâles et 20 000 femelles à partir des données généalogiques, phénotypiques et génétiques.

La mission principale du Herd-Book Limousin est de certifier la qualité des animaux de race pure. Cela passe notamment par l'attribution de qualifications. Il y a différents niveaux de qualification. Pour réaliser cette certification, une douzaine de pointeurs agréés se déplacent dans les élevages inscrits pour noter la morphologie des animaux. Le secrétariat administratif situé au pôle de Lanaud se charge ensuite de la certification. Les autres misions du herd-book sont de conseiller les éleveurs adhérents dans le choix de leurs reproducteurs, faire des prélèvements sur les animaux en vue d'établir un typage ADN, choisir les animaux destinés à la station de qualification de Lanaud, s'occuper de l'animation lors des concours. Par ailleurs le herd-book délivre à ses adhérents le pedigree (certificat généalogique) de leurs animaux, prouvant leur conformité aux standards de la race limousine et permettant leur exportation.

La Fête de la culture

Avec l'appui de la municipalité, la section bibliothèque de l'association « Culture et Loisirs Val de Briance » a organisé cette année, au Vigen, la première fête de la culture : « Méli-mélo de la Briance » qui s'est tenue le dimanche 16 octobre dernier.

La fête vise à réunir le même jour des créateurs locaux ou régionaux, à mettre en valeur le patrimoine local, à présenter des informations et des documents sur notre histoire, notre géographie, notre économie, notre patrimoine.
Toute cette richesse étant bien entendu en accès libre et gratuit pour le public. Méli-mélo cherche aussi à être un lieu de rencontre ; rencontre des visiteurs et des créateurs bien sûr, mais aussi rencontre des visiteurs entre eux sur les œuvres ou sur les thèmes présentés.

Cette année, dans la grande salle du centre culturel polyvalent, 9 peintres et 14 écrivains, présentaient leurs œuvres et échangeaient avec les visiteurs.
Dans les petites salles, c'était de très beaux travaux d'aiguille et un diaporama sur les saisons qui étaient présentés.

Dans l'église, se tenait une exposition sur le monument, montée par l'association « Renaissance de Solignac le Vigen » qui assurait une visite guidée. L'église fut plus fréquentée ce jour que lors des journées du patrimoine.

À la bibliothèque l'exposition sur l'élevage en Limousin réunissait de nombreux documents et permettait de suivre l'évolution de notre race bovine.

À la mairie, dans la salle du conseil, une fresque retraçait l'histoire de la municipalité et de ses maires depuis la révolution. Dans la rubrique « petites histoires dans l'Histoire », on découvrait aussi l'origine et les tribulations du monument aux morts ainsi que celle de l'apparition puis disparition du canon qui l'ornait. Dans le même registre, les péripéties de l'installation des cloches étaient détaillées par le menu. Ce fut pour beaucoup l'occasion de découvrir un passé inconnu, de le mettre en perspective dans le temps, de mesurer qu'en fait ces « très vieilles histoires » c'était hier ou au pire avant-hier. Pour d'autres, cela raviva le souvenir de moments oubliés.

Place de la Briance, sous un chapiteau, Paille Éditions présentait des jeux sur lesquels petits et grands s'exerçaient. Sous le chapiteau également étaient exposés les poèmes du dernier concours organisé entre les enfants de CE2, CM1, CM2 de Saint Maurice les Brousses, Solignac et le Vigen. Enfin un concours de dessins était réservé aux enfants (Quoiqu'on y vit certains qui n'avaient manifestement pas connu les bancs de l'école depuis longtemps). En fin de journée fut tirée une tombola dont les prix étaient des œuvres offertes par les auteurs et le 1er prix, l'œuvre d'un peintre.

L'accueil était assuré par deux jeunes filles du Lycée Bahuet de Brive. L'affiche était une œuvre originale de L'Agence. Les établissements Roulière avaient gracieusement mis en place la décoration florale. En plus il faisait beau ce qui ne gâtait rien. Ce fut donc une première bien réussie.
La fête a accueilli plus de 400 visiteurs qui semblaient contents et qui, si on a bien compris, reviendront l'année prochaine. Ce sera le 30 septembre 2012.

Jean-Claude CHANCONIE

VOIR AUSSI NOTRE DIAPORAMA EN PAGE 39
« CULTURE ET AGRICULTURE AU VIGEN »

Le personnel communal
les bibliothècaires

Si vous poussez la porte du 8, place de la Briance, au Vigen, vous découvrirez un univers de livres et de culture et vous irez à la rencontre de nos deux bibliothécaires : Marie-Paule VINCHES et Séverine DILIEU.

La bibliothèque municipale du Vigen propose le prêt gratuit de livres, de CD, de DVD, de magazines et de « livres-lus » ainsi que l'accès gratuit à Internet pour tout le monde. Les lecteurs peuvent également consulter sur place *Le Populaire* ou L'*Écho*.

La bibliothèque fonctionne en partenariat avec la bibliothèque départementale pour le prêt (BDP). Elle possède environ 7 000 documents (fonds propre et BDP). Des réservations auprès de la BDP sont possibles concernant des thèmes précis ou des ouvrages particuliers que le Vigen ne possède pas. Tous les mois une navette transmet environ une quarantaine de documents. Le logiciel PAPRIKA permet la consultation des ouvrages. Chaque trimestre, un échange d'environ 700 ouvrages est réalisé pour renouveler les titres.

Le chantier d'informatisation de la bibliothèque, commencé en mars 2010 est désormais terminé. Chaque inscrit possède sa carte ; il suffit de remettre une pièce d'identité, un justificatif de domicile et une autorisation du représentant légal pour les mineurs. Depuis le mois de janvier 2011, à l'aide d'un lecteur optique qui identifie les ouvrages, les prêts sont enregistrés nominativement. À noter que Marie-Paule VINCHES a été reçue à l'examen ABF (Association des Bibliothécaires de France) d'adjoint du patrimoine en juin 2011.

À ce jour, la bibliothèque compte 512 inscrits dont environ 400 personnes de la commune du Vigen et 230 enfants sur le total des membres. Les autres lecteurs proviennent de communes limitrophes telles que Boisseuil, Solignac, Jourgnac ou Saint Maurice les Brousses mais également de communes plus éloignées comme Nexon ou Pierre-Buffière. Elle est fréquentée par les élèves des écoles primaires et maternelles. Les instituteurs peuvent demander des ouvrages sur des thèmes particuliers en fonction des cycles étudiés. La halte-garderie, 1 2 3 Soleil organise également des sorties à la bibliothèque.

Pour mieux connaître nos bibliothécaires nous sommes allés leur poser quelques questions :

Quand vous étiez enfant, quel(s) livre(s) lisiez-vous ?
• Marie-Paule : Des romans de la Bibliothèque Rose et les « Martine ». Mais plus les documentaires.
• Séverine : Les « Martine », les livres de la Bibliothèque Rose et des bandes dessinées.

Que conseilleriez-vous comme lecture aux enfants ?

• MP : Je leur conseillerais des livres historiques et instructifs mais aussi des livres pour la détente. Mais malgré la technicité, le livre tel qu'il « l'est » ne pourra pas être remplacé malgré l'évolution du net.
• S : Peu importe que ce soit des albums, des romans, des bandes dessinées ou des documentaires, la lecture doit être avant tout un moment de plaisir.

Quel auteur contemporain aimeriez-vous rencontrer ?
• MP : Douglas Kennedy • S : Mary Higgins Clark

Quel est votre dernier coup de cœur littéraire ?
• MP : « Au-delà des Pyramides » de Douglas Kennedy et son dernier roman « Cet instant là », « Bikini » de James Patterson.
• S : « Quand reviendras-tu ? », le dernier livre de Mary Higgins Clark.

Si vous étiez seule sur une île déserte, quel livre emporteriez-vous ?
• MP : Si j'étais sur une île déserte, j'emporterais un livre sur l'histoire du vin, car j'aime tout ce qui concerne la viticulture. (PS : je collectionne les étiquettes de vin, bouchons de liège, capsules de champagne – Je les déguste aussi !)
• S : Le guide de survie de Robinson Crusoë.

Si vous étiez seule sur une île déserte, quel film emporteriez-vous ?
• MP : Sur une île, n'ayant pas de courant, j'aurais du mal à visionner un film. Cependant ayant aperçu un navire à proximité, et équipé de satellites dernière génération, je pourrais regarder sur le lecteur de mon PC portable « On a perdu la 7ème Cie »
• S : Gladiator

Si vous étiez seule sur une île déserte, quelle musique emporteriez-vous ?
• MP : Idem que précédemment, mais j'aurais également mon MP4, dernier cri et j'écouterais du Johann Strauss, mais aussi ACDC et Musica Latina.
• S : L'album d'Adèle

Quel est votre moment préféré à la bibliothèque ?
• MP : Tous les moments sont appréciables. Car avant le résultat final, il y tout le travail derrière, que le public ne voit pas.
• S : Je trouve intéressant toute la préparation avant de mettre les livres au prêt, mais ce que je préfère c'est le contact avec les lecteurs.

Si la bibliothèque devait être en couleur, quelle couleur choisiriez-vous ?
• *MP : Violet.* • *S : Chocolat*

La bibliothèque est ouverte :
• Les lundi, mardi et vendredi de 16 h à 18 h 30
• Le mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 18 h
• le samedi de 10 h à 12 h.
Elle propose également des expositions temporaires en lien avec l'actualité et accueille les expositions des associations. Désormais, il ne vous reste plus qu'à franchir le seuil…

Propos recueillis par Virginie REIGUE LAURENT

Le prélèvement

Message de la Direction Régionale des Finances Publiques.

Pour payez votre impôt sur le revenu, vos taxes foncières, votre taxe d'habitation – contribution à l'audiovisuel public, choisissez le prélèvement, un mode de paiement simple, pratique et sûr.

Vous avez le choix entre deux formules :
• Le prélèvement à l'échéance : votre compte est prélevé 10 jours après la date limite de paiement.
• Le prélèvement mensuel : vous étaler les paiements de vos impôts sur l'année pour mieux gérer votre budget. Les prélèvements sont effectués sur votre compte le 15 du mois, de janvier à octobre.

Pour vous renseigner ou adhérer, rendez-vous sur : www.impots.gouv.fr ou contactez votre service des impôts des particuliers.

Commémorations

11 novembre 2011 : l'assistance se rend au monument aux morts.

Depuis quelques années les commémorations au monument aux morts retrouvent une assistance nombreuse qui avait fait un peu défaut durant quelques années.
Est-ce dû à un regain d'intérêt pour le souvenir des épreuves passées et pour ceux qui en ont souffert ? Ou cela provient-il de ce que les enfants, qui avaient longtemps déserté ces manifestations, sont à nouveau nombreux à se rassembler pour y assister.
Alors que les rangs des anciens vont hélas en s'amenuisant, ils sont remplacés par les plus jeunes. La relève saute une génération. Les enseignants sont certainement pour beaucoup dans cette évolution et ils doivent en être remerciés.

Les cérémonies commémorant la fin des deux grandes tragédies du XXe siècle ont bénéficié, le 8 mai et le 11 novembre, de ce renouveau. Après le dépôt de gerbe et la lecture du message du ministre par Mme le Maire, les enfants ont tenu une place importante en lisant à tour de rôle les messages des anciens combattants et en chantant l'hymne national.

Une fête réussie avec les Aînés

Comme chaque fin d'année, la municipalité a invité les ainés de la commune du Vigen pour un moment de convivialité autour d'un bon repas. Cet évènement traditionnel qui s'est déroulé dimanche 27 novembre a encore connu cette année un vif succès puisque 110 personnes s'étaient retrouvées à la salle polyvalente.
L'ensemble de l'assistance a entendu les chaleureuses paroles de Mme Le Maire qui a rappelé les différents projets et travaux en cours et à venir sur la commune. Mme Monique BOULESTIN, députée de la Haute-Vienne, Mme Annick MORIZIO, conseillère générale, Mme le Maire de Solignac et M. Le Maire de Condat sur Vienne, ainsi que M. CORDIER, Adjudant-chef de la gendarmerie se sont adressés aux participants.
Mme Le Maire a adressée des remerciements à l'équipe du conseil municipal, aux services communaux pour leur collaboration, en en particulier pour cette journée au cuisinier et aux personnes qui ont assuré le service à nos aînés.
La musique, en « live » s'il vous plait, réalisé par le groupe « Les copains » et une participation active du club de l'amitié, ont animé, entre les plats, une piste de danse bondée et en joie. Cette journée fut riche en échanges pour le plaisir de tous.

HAUT DÉBIT

Internet et le haut débit : où en sommes-nous ?

Lors du dernier bulletin municipal, nous vous avions fait part des démarches effectuées par la municipalité afin d'améliorer le débit Internet de certaines zones de notre commune et en particulier la zone nord de la commune (Lotissements de Leycuras, les Allées du Coudert, Résidence de Puy Mery, les Pradilles, village du Puy Mery, Bon Abri, la Croix de l'Arbre, l'Âge) et aussi quelques hameaux de la commune de Feytiat. 309 foyers (près de 1000 habitants) étaient concernés par un faible débit à améliorer. Avec Jean-Claude CHANCONIE, Nous avions rencontrés DORSAL, AXIONE et le chargé de mission de la Préfecture de la Haute-Vienne afin de faire « avancer » notre dossier.
Le 16 août 2011 : coup de théâtre ! Une circulaire du premier ministre, envoyée à toutes les préfectures, précise les modalités de mise en œuvre du volet B du grand emprunt de 900 millions d'euros sur le numérique. En résumé, si des opérateurs privés déclarent leurs intentions d'investir, l'État n'aidera pas les collectivités qui décideraient d'intervenir. En l'occurrence, France Télécom a déclaré son intention d'intervenir au VIGEN à compter de 2015, avec une fin prévisible de déploiement en 2020.
Ainsi, si notre commune souhaite intervenir, seule ou avec d'autres communes, ou avec l'Agglomération de LIMOGES, pour s'équiper des infrastructures permettant d'améliorer les débits disponibles, elle ne sera pas aidée par l'État. Par ailleurs il est fort probable qu'aucun autre opérateur privé ne donnera une suite favorable à l'installation du relais NRAZO que nous projetions.

Un article paru dans le journal *Le Populaire du Centre* en date du 11 octobre 2011 précise que l'organisme DORSAL, syndicat mixte, dénonce un plan « très haut débit » qui donne la priorité aux opérateurs privés et risque de pénaliser les zones rurales non rentables. Yan PAMBOUTZOGLOU, directeur de DORSAL en LIMOUSIN, ajoute que le plan national du gouvernement « ne recense que les intentions d'investissements, sans prévoir d'obligations pour les opérateurs ni de mesures coercitives en cas de non respect ».

Quoiqu'il en soit, notre commune est aujourd'hui bloquée, pour des raisons budgétaires, par cette circulaire.
Face à cette situation, nous avons deux possibilités :
• s'en contenter,
• faire savoir à l'État que cette situation n'est pas acceptable et agir avec d'autres collectivités et DORSAL pour infléchir sa position.

Bien évidemment, pour nous, en tant que collectivité et aussi dans l'objectif de réduire la fracture numérique qui se creuse et d'apporter encore plus de services aux habitants, notre action continuera avec d'autres collectivités et DORSAL. À suivre…

Jean-Luc BONNET

RESTAURATION DE L'ÉGLISE

Depuis la fin du mois de septembre, l'église du Vigen a été libérée de son carcan d'échafaudages et livrée à la vue du passant dans toute sa beauté extérieure. Le portail ouest a été superbement restauré. La toiture est entièrement refaite avec de très belles tuiles. Elles ont fait l'objet d'un soin minutieux quant au choix de la qualité et de la couleur ; 3 teintes ont été mélangées pour obtenir cette belle harmonie. Nous ne pouvons que nous féliciter du très beau travail accompli par l'entreprise GODIVIER qui a mené ces travaux, sous la direction et l'œil avisé de l'Architecte des Monuments Historiques M. VILLENEUVE.
Nous les remercions vivement de la bonne ambiance qui a régné tout au long de ce chantier.

Lors de sa séance du 13 avril 2011
Le conseil municipal, à l'unanimité, a donné son accord pour entreprendre la restauration intérieure, pour un montant de 539 159 € H.T. et présenter les demandes de subventions auprès de l'état (50 %), du Conseil Régional et du Conseil Général. Le montant des subventions ne pouvant dépasser 80 % de la somme globale, le Conseil a également été favorable au lancement d'une souscription publique, faisant appel au Mécénat Populaire et au Mécénat d'entreprise en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Cette opération a officiellement démarré le 11 juin lors d'une petite cérémonie : un kakémono géant recouvrant entièrement la façade nord de la mairie a été dévoilé. Financé par le Crédit Agricole, il illustre ce qui a déjà été fait mais aussi ce qui reste à faire. Espérons qu'il incitera aux dons !
La souscription restera ouverte jusqu'à la fin des travaux.

Merci à tous ceux qui ont déjà participé. Du don le plus humble au plus généreux, ils prouvent l'attachement de chacun au patrimoine du Vigen, attachement qui s'est vérifié par le grand nombre de visiteurs dans l'église le 16 octobre lors de la Fête de la culture. D'avance, merci également aux futurs donateurs qui seront certainement encore très nombreux !

L'appel d'offres pour la maîtrise d'ouvrage est lancé, les travaux devraient donc commencer sans tarder…
Les cloches, qui étaient un peu en berne ces derniers temps, sonnent à nouveau joyeusement, c'est de bon augure !

Christine HERVY

LE FRELON ASIATIQUE

Le 16 septembre dernier, un nid de frelons asiatiques qui avait été repéré la veille en haut d'un chêne près du nouveau restaurant scolaire, a été détruit par une entreprise spécialisée. Un grimpeur élagueur entièrement revêtu d'une espèce de scaphandre a grimpé dans l'arbre. Arrivé à proximité du nid, il y a injecté un produit insecticide à l'aide d'une longue canne. Une nuée de frelons s'est alors échappée pour aller mourir aux alentours. Ensuite le grimpeur a scié la branche sur laquelle était accroché le nid qui s'est écrasé au sol.

Le nid mesurait environ 80 cm de haut sur 60 de diamètre. Écrasé au sol il révéla sa structure de « papier mâché » et ses alvéoles pleines de larves.

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est originaire d'Asie du Sud-Est. Il en existe plusieurs sous espèces et variétés, dont la variété *Nigrithorax*, probablement introduite en France en 2004 et qui vit dans des régions d'Asie où le climat est comparable à celui du sud de la France.

Nigrithorax se reconnaît à ses pattes jaunes, ses ailes sombres, son thorax noir, son abdomen sombre cerné d'un anneau jaune-orangé et marqué d'un triangle noir. Les ouvrières mesurent environ 3 cm (un peu moins que nos frelons locaux), la reine mesure jusqu'à 3,5 cm. La reine vit un an. Au printemps, entre février et mai, elle fonde une colonie qui se compose alors de larves et de jeunes ouvrières. La colonie ne comportera des ouvrières adultes qu'à partir de juin. Vers la fin de l'été apparaîtront des mâles et des femelles sexuées. Les femelles sexuées, futures reines, passeront l'hiver dans un endroit abrité, souvent enterré. Au printemps quelques-unes fonderont à leur tour une colonie.

Le nid est fait de cellulose comme chez la majorité des guêpes. Il peut atteindre un mètre de haut et 80 cm de diamètre. Il est généralement aérien, dans des arbres à plusieurs mètres de hauteur. Parfois il est au ras du sol, ou dans des cheminées. On peut le trouver aussi dans les habitations ou sur le mobilier urbain. Il est généralement de forme sphérique avec un orifice de sortie latéral. Chaque nid abrite environ 2 000 frelons, dont 150 fondatrices potentielles qui nidifieront l'année suivante, si elles sont fécondées.

Le nid est abandonné pendant l'hiver. Certains oiseaux le ravagent, sans conséquence pour l'espèce puisqu'il est vide. Par comparaison le nid du frelon local est plus petit, son ouverture n'est pas sur le coté mais en bas, il n'est jamais en haut des grands arbres, il est généralement édifié à l'abri.

Le frelon asiatique n'est pas agressif si l'on n'est pas à proximité de son nid (4 à 5 mètres). Sa piqûre n'est ni plus ni moins dangereuse que celle du frelon local mais son dard très long (6 mm) peut traverser les vêtements. Il peut comme son cousin, entraîner des complications médicales sévères voire fatales en cas de piqûres multiples, de piqûre unique sur les muqueuses ou en cas d'allergie. Au premier symptôme inquiétant il faut donc appeler les secours. Le frelon asiatique est entièrement diurne. Il n'est pas attiré par la lumière. Il est donc moins invasif que le frelon local dans les habitations éclairées la nuit.

Le frelon asiatique a été observé pour la première fois en France en 2004 dans le Lot-et-Garonne, provenant probablement de conteneurs de poteries chinoises importées à Bordeaux. En septembre 2009, un nid est découvert en Île-de-France, mais en réalité, l'espèce aurait déjà franchi la frontière franco-belge.

Le frelon asiatique adulte capture des insectes (chenilles, fourmis, papillons, pucerons) et plus particulièrement des abeilles. Il se place en vol stationnaire à l'entrée d'une ruche. Il saisit une abeille avec ses grandes pattes et l'emporte. Il ne garde de l'abeille que le thorax dont il nourrit les larves de sa colonie (lui-même se nourrit de fruits mûrs et de nectar).

Les abeilles jouent un rôle important dans la survie des végétaux grâce au travail de pollinisation qu'elles assurent pour plus de 20 000 espèces de plantes en Europe dont 40 % sont des fruits, des légumes ou des oléagineux. Il semble qu'une attaque de frelon puisse décimer une ruche entière mais l'effet exact de cette espèce sur les ruchers ou sur les populations d'abeilles sauvages n'est pas pour le moment scientifiquement mesuré.
La question d'envisager des piégeages de frelons de grande ampleur est délicate, car ils peuvent affecter gravement d'autres espèces locales. On peut toutefois placer des pièges à guêpes et frelons à proximité des ruchers pour limiter la pression de prédation. Mais pour éviter de piéger aussi les abeilles, il est impératif d'éviter les attractifs sucrés (exclure le miel notamment). Il faut utiliser un attractif protéiné (disponible en jardinerie ou chez les revendeurs de matériel apicole) ou un mélange bière brune, cassis, vin rouge tout aussi attractif pour le frelon mais refusé par l'abeille. En tapant « piégeage du frelon asiatique » sur Internet on trouve de nombreux sites qui expliquent comment fabriquer et utiliser des pièges.

QUE FAIRE EN CAS DE DÉCOUVERTE D'UN NID DE FRELONS (ASIATIQUES OU PAS) ?

- Si le nid se situe sur le domaine public, contacter la mairie, au 05 55 00 51 17, qui fera le nécessaire.
- Si le nid se situe sur le domaine privé, il faut faire appel à une entreprise spécialisée (voir à « Dératisation, désinsectisation, désinfection » dans les Pages Jaunes).
- Les pompiers n'interviennent que sur le domaine public.

Notons que sauf s'il présente un danger, il est inutile de détruire un nid de frelons asiatiques à partir du milieu de l'automne. Les fondatrices, futures reines des colonies de l'année suivante sont déjà parties. Tous les insectes du nid y compris la reine vont périr. Le nid ne sera pas réutilisé et sera détruit par les intempéries et les oiseaux durant l'hiver.

Sur le plan général et contrairement à ce qui est souvent dit, le piégeage des fondatrices au printemps est sans effet sur le développement de l'espèce et s'avère néfaste pour le frelon local et d'autres insectes. En effet 90 % des fondatrices ne parviennent pas à créer une colonie viable du fait de la compétition entre elles et meurent naturellement. Le piégeage ne fait que choisir les condamnées à la place

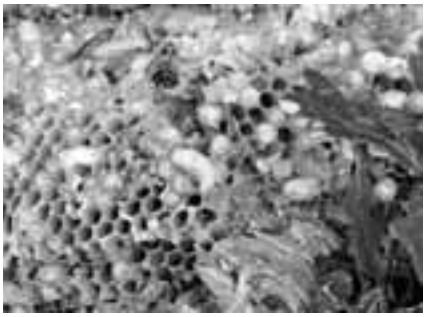

de la nature. De même, la capture des ouvrières, en été, dans les pièges bouteilles, parvient rarement à épuiser la colonie et a pour effet de sélectionner les reines les plus prolifiques. Il vaut mieux localiser les nids et les détruire vers la mi-juillet avant le développement des futures fondatrices, alors que les « vieilles » fondatrices encore errantes ne peuvent plus s'installer et mener à terme une colonie viable. C'est le moment de détruire les nids que l'on a repérés et qui ont à cette époque la taille d'un ballon de football. Agissant ainsi, on brise le cycle de reproduction en détruisant la totalité des futures fondatrices avant leur fécondation. Encore que, ce faisant, on favorise les fondatrices des nids qui n'ont pas été repérés.
Il va falloir apprendre à coexister avec cet insecte.

Jean-Claude CHANCONIE

CÔTÉ COMMERCES

LES SARRAZINS

Tout le monde situe bien le restaurant « Les Sarrazins », presque en face de la Mairie.

Mais un changement s'est produit depuis 2 mois environ. En effet, le propriétaire des lieux loue maintenant son commerce à Yves BOUCHARD qui assure sa succession.

Il connaît bien le métier, Yves, puisqu'il tenait un bar à Aixe-Sur-Vienne auparavant. Maintenant, le voilà qui vous propose des repas midi et soir, pour 70 personnes, le menu ou la carte, et, croyez-moi, vous n'avez plus faim en sortant ! Vous pouvez aussi « casser la croûte », avec autant à manger que pour un repas « normal » !!! Il lui arrive aussi de préparer des repas à emporter.

Yves BOUCHARD organise des soirées à thème, comme il y a quelques semaines : Moules-frites. La prochaine ce sera sans doute une choucroute. La date reste à fixer. Toujours dans les projets, le repas de la Saint-Sylvestre est envisagé, sur réservation bien sûr, mais c'est encore à méditer. Projet encore, une terrasse, couverte mais pas fermée, à l'arrière du bâtiment. Quant à la partie hôtel, 6 chambres (bientôt 7) équipées de TV et Wifi.

Yves a déjà sa salle réservée pour un mariage ; et bientôt viendront les baptêmes (logique !) et autres occasions de festoyer.

Tout est mis en œuvre par ce papa de 2 fillettes pour satisfaire sa clientèle. Encore une bonne adresse à retenir !

Les Sarrazins / Yves Bouchard
Av. Frédéric Leplay - 87110 Le Vigen
05 55 00 51 48

SAC À LUTIN À LIGOURE

Après des études d'Histoire de l'Art, Clémence PÉNICAUD souhaitait enseigner. Mais, au hasard d'une fête médiévale, elle rencontra quelqu'un qui travaillait le cuir. Admirative, elle reconnut là ce qui allait devenir une passion : la maroquinerie. Elle élabora un projet qui mit un an à se concrétiser, et s'installa en février de cette année avec un statut d'auto-entrepreneur.

Elle travaille chez elle, donc pas d'horaires mais beaucoup de rigueur. Clémence fabrique des sacs, des ceintures et autres objets « habituels », mais aussi des costumes. Elle fait également de la réparation et un peu de reliure. Ses créations sont très originales, modernes et colorées, ou beaucoup plus classiques, selon vos goûts et vos besoins.

Régulièrement, elle installe son étal sur le marché de la place Marceau à Limoges et dans des foires artisanales. Elle s'associe également avec d'autres artisans. Vous pouvez aller voir son site sur Facebook, et le bouche à oreille fait le reste.

Voilà une petite entreprise qui a un avenir prometteur !

Le Sac du Lutin / Clémence Pénicaud
Ligoure - 87110 le Vigen
06 22 36 10 09
clemencemilon@hotmail.com
www.lesacdulutin.over-blog.com

AU CHIEN COMPLICE, ÉDUCATION CANINE

Voilà un titre joliment trouvé puisque, en effet, le chien est bel et bien le complice de l'homme. N'entend-on pas souvent dire : « il ne lui manque que la parole ? ». Mais il l'a ! Simplement, la sienne est dans ses yeux et ses attitudes.

Après des études de comptabilité, Nathalie AUTELIN a appris l'éthologie et l'éducation canine. Elle exerce à Puy Pôt, à l'extrême sud de la commune, où elle a « déniché » (!) un emplacement, un peu à l'ombre, un peu au soleil, selon l'heure de la journée et la saison : c'est l'idéal ; pour les balades en forêt, c'est aussi à proximité.

Vous pouvez y conduire votre toutou dès 8 semaines. Vous apprendrez à communiquer avec votre fidèle compagnon dans le respect des codes sociaux canins et à connaître les besoins propres à chaque race. Pour les bases (10 séances), il vous sera expliqué comment le faire asseoir, se coucher, marcher en zigzag… Toute cette éducation doit se faire dans le respect mutuel, et toujours dans le plaisir ; ce qui permet de vivre en bonne harmonie. Il faut aussi apprendre à manipuler votre animal sans le perturber, pour le cas où il aurait des blessures à soigner.

Nathalie vous reçoit du lundi au samedi (sur rendez-vous). Vous souhaitez améliorer votre relation avec votre ami à 4 pattes, alors, n'hésitez pas à la contacter !

Au Chien Complice / Nathalie Autelin
Puy Pôt - 87110 le Vigen
06 18 60 12 37
auchiencomplice@gmail.com

Pascale REYTIER

LE PERMIS PIÉTON

Lancé en octobre 2006, le « Permis Piéton pour tous les enfants » est une grande opération nationale de sensibilisation des enfants aux dangers de la rue.

Mise en œuvre par la Gendarmerie nationale, la Police nationale et la Préfecture de police, cette opération est pilotée et financée par l'Association Prévention MAIF et parrainée par la Sécurité Routière.

Au-delà des règles de circulation piétonne, le « Permis Piéton pour tous les enfants » enseigne le sens de la responsabilité individuelle, grâce à un ensemble de précautions, de réflexes et d'astuces supplémentaires permettant aux enfants d'assurer leur propre sécurité.

La formation sensibilise les enfants sur trois points particuliers :
• Il n'est jamais si bien protégé que par lui-même.
• Comment réagir face aux adultes, aux grands frères et sœurs, aux camarades, etc. qui transgressent les règles.
• Comment anticiper et se protéger face aux transgressions du code de la route par toutes sortes de véhicules.

Depuis 2009, grâce à une nouvelle version, le « Permis Piéton » s'adresse également aux enfants en situation de handicap : non ou malvoyants, sourds ou malentendants et à mobilité réduite.

Pour plus d'information voir sur Internet : www.permispieton.com

En début d'année des élèves de l'école de Puy Méry on bénéficié de cette formation. Le vendredi 13 mai la gendarmerie remettait leur permis aux enfants qui les exhibaient fièrement.

POÈMES DES 1ERS PRIX DU CONCOURS DE POÉSIE

Le concours avait lieu comme chaque année entre les écoles du Vigen, de Saint Maurice les Brousses et de Solignac. Pour cette édition le théme était : *Ma saison préférée.*

Voici les poèmes des premiers prix du dernier concours de poésie, que faute de place nous n'avions pas pu les publier dans la précédente édition du journal.
Nous renouvelons nos félicitations aux 190 poètes qui ont participé et nous remercions la section « Bibliothèque » de l'association « Culture et Loisirs Val de Briance » qui chaque année organise le concours.

L'HIVER AVAIT CHANGÉ

On pourrait demander à la terre
d'arrêter de tourner.
On pourrait demander aux froids
d'arrêter de venter.
On pourrait demander aux
animaux d'arrêter d'hiberner.
On pourrait demander à la neige
d'arrêter de tomber.
On pourrait demander aux lacs
d'arrêter de geler.
On pourrait demander aux
avalanches d'arrêter de détaler.
On pourrait demander au givre
d'arrêter de m'embêter.
Mais on ne pourra jamais me
demander de skier.

Clément DENIEL
1er prix des CM2.
École de Puy Méry – Le Vigen.

VOYAGE

Je m'approchai de l'été
L'été m'emporta sur la plage
La plage m'emporta sur le port
Le port m'emporta sur le bateau
Le bateau m'emporta sur la mer
Et là, je vis un rocher, oui un
rocher, là au milieu de l'océan.
Le bateau m'emporta sur le
rocher
Le rocher bougea puis, je tombai
à l'eau.
Le vent m'emporta sur la mer,
La mer m'emporta sur le port
Le port m'emporta sur la plage
Je me retrouvai face à l'automne.

Jolane TOBREGEAS
1er prix des CM1. École de Saint Maurice les Brousses.

L'AUTOMNE

J'aime la douce odeur
De ces rares feuillages
Et les bonnes saveurs
Des champignons sauvages.

De minuscules insectes
S'occupent de la cueillette
Voici les provisions
Pour la mauvaise saison.

Le grand écureuil vif
Saute, saute et s'active !
Il grignote tout le temps
Et travaille en chantant.

Pauline CHABROL
1er prix des CE2 – École de Saint Maurice les Brousses.

Les p'tits loups

Voici le point de vue, le "perçu", le "vécu", de nos élèves sur divers sujets.
Il nous ont remis ces textes qu'ils ont rédigés eux-mêmes et nous les transcrivons tels que nous les avons reçus sans aucune modification.

Visite au musée ; on dessine une œuvre.

Visite du musée des Beaux-Arts
par les CE2 et les CM1

Nous sommes partis de Puy-Méry, ensuite nous sommes passés à Moissac puis devant le Golf de Limoges.
Après avoir traversé le Pont Neuf, nous sommes arrivés.
Le musée se trouve dans le jardin de l'Évêché.
Nous avons été obligé de marcher dans la terre et les graviers parce qu'il y avait des travaux, mais nous y sommes arrivés !

LA VISITE

Une animatrice nous a présenté le musée. C'était grand !
Il y avait des statues, des émaux, des sculptures, des vitraux, des tableaux, des vases…
Nous avons fait un jeu avec des photos. L'animatrice nous a donné une photo à chacun. C'était des photos avec des mains et des pieds et il fallait observer pour retrouver les émaux qui correspondaient dans les vitrines.
Ce jeu était très amusant.
Nous avons vu des émaux gris et d'autres très colorés.
Puis dans la salle des émaux modernes, nous avons dessiné les œuvres qui nous plaisaient comme on voulait !
Pour finir, nous avons vu les antiquités égyptiennes.
Il y avait des bateaux avec des égyptiens dessus et des hiéroglyphes (ce sont des dessins ou des signes qui servaient d'écriture aux égyptiens).
Cette salle nous a beaucoup plu !

Venez découvrir le musée !
C'est très joli et c'est gratuit !

1, place de l'Évêché, 87000 Limoges
Ouvert tous les jours sauf le dimanche matin et le mardi
De 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
05 55 34 44 14
www.museebal.fr

Les enfants du CE2

Les dessins des pages suivantes sont l'œuvre des enfants du CE2.

Maquette d'*Augustoritum* - restitution de Limoges antique d'après les fouilles menées par J.-P. Loustaud

LA CITÉ GALLO-ROMAINE D'AUGUSTORITUM

Les élèves de CM1 ont travaillé au musée des Beaux-Arts de Limoges et ont découvert les différentes salles consacrées aux vestiges de l'ancienne Cité gallo-romaine d'*Augustoritum*.

LA CRÉATION DE LA CITÉ

Auguste, empereur romain (I siècle avant JC) a décidé de construire une nouvelle Cité au bord de la Vienne. Elle a été construite près d'un gué, à côté de l'endroit où les gaulois traversaient la rivière. Son nom vient du nom d'Auguste et du mot gaulois « rito », passage sur un gué. La Cité est au bord d'une rivière et proche de grands chemins, de Périgueux vers Poitiers, du sud au nord et aussi de Clermont-Ferrand vers Saintes, de l'est vers l'ouest. Les gallo-romains vont construire un pont pour traverser la Vienne. Il s'appelle aujourd'hui pont Saint Martial.

Théo, Valentin, Jérémy et Grégoire

LE PLAN DE LA CITÉ

Augustoritum est construite comme toutes les autres cités romaines comme un quadrillage. Il y a une grande rue qui commence au pont romain et qui continue vers le haut de la Cité. Elle s'appelle le *Cardo Maximus*. Une autre grande rue perpendiculaire la croise au niveau du *Forum* et s'appelle le *Decumanus Maximus*. À côté de ces grandes rues, d'autres rues plus petites, parallèles et perpendiculaires forment des quartiers, des îlots. Les rues sont pavées, avec des trottoirs et des caniveaux pour laisser couler l'eau de pluie.

Maxime, Johann, Mathys et Clément

LES MONUMENTS PUBLICS

L'amphithéâtre est un monument de spectacles, situé en dehors de la ville, près d'une nécropole. Les habitants de la Cité y vont pour assister à des combats de gladiateurs, des courses de chars, des combats de fauves.
Les thermes ont un rôle utile pour l'hygiène collective. On vient se laver et aussi faire du sport, échanger, parler

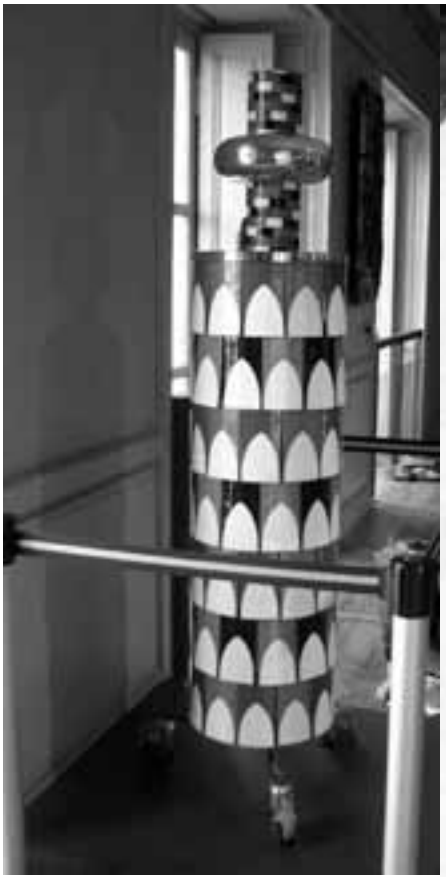

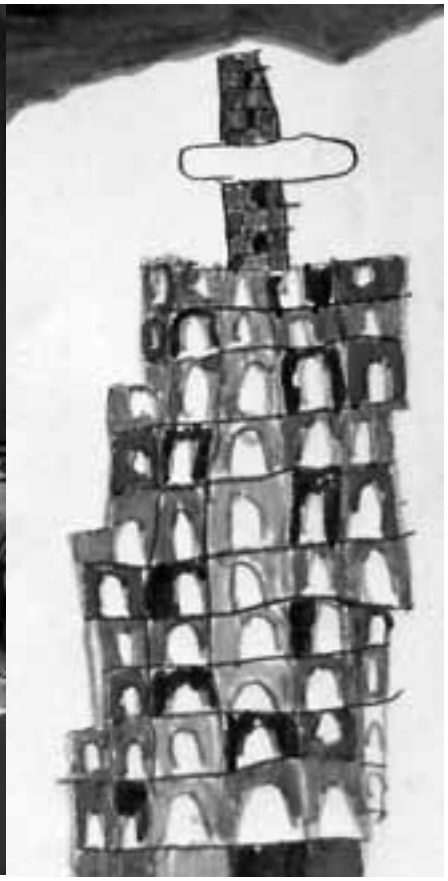

entre habitants de la Cité. Ils ont aussi un rôle social et convivial. Il y a avait deux grands thermes publics dans *Augustoritum*.

Le forum est un ensemble qui a plusieurs vocations : c'est un site religieux avec un Temple dédié aux Dieux romains, Jupiter, Junon et Minerve. C'est aussi un lieu de vie ouvert à tous, une place publique et un centre commercial bordé de portiques sous lesquels s'ouvrent des boutiques.

Nina, Mano, Justine et Robin

LES OBJETS DE LA VIE QUOTIDIENNE

Au musée, on nous montre beaucoup d'objets de la vie quotidienne retrouvés dans le sol de la ville de Limoges, pendant les fouilles. Beaucoup de céramiques, celle pour tous les jours, la céramique brune mais aussi la céramique sigillée, rouge-orange et décorée. Des amphores où l'on garder tous les liquides, des lampes à huile pour l'éclairage des maisons, des urnes en verre qui servaient à déposer les cendres d'un mort après son incinération. Des bijoux en cuivre, en or sont présentés dans les vitrines du musée. On a vu du matériel d'écriture, des aiguilles en os et d'autres objets.

Louise, Maurine, Alexandra et Elsa

LA MAISON PRIVÉE DANS LA CITÉ

À l'intérieur de la Cité, il existe la *Domus*, maison particulière avec jardin, l'*Atrium*. On voit une maquette complète d'une *Domus* dans le musée. Il y a aussi l'*Insulae*, immeuble avec un ou deux étages. Puis, à l'extérieur de la Cité, on trouve la *Villa*, grande ferme agricole qui peut regrouper une centaine de personnes, agriculteurs et artisans.

Maélie, Hugo et Kiliane

LA DÉCORATION DES MAISONS GALLO-ROMAINES

Il y a plusieurs sortes de décoration à l'intérieur des maisons. La mosaïque est un ensemble de petits carreaux de couleur que l'on pose au sol. Elles représentent des décors de nature, des animaux. La fresque est une décoration sur les murs de la maison et représentent aussi beaucoup d'animaux comme on voit des vestiges au musée : un lion, des oiseaux, un canard, un tigre…

Juliette, Alexia, Luis et Éloïse

LES OUTILS DE L'ARTISANAT

Les outils des métiers sont présents dans le musée. Une meule qui servait à broyer le grain pour fabriquer de la farine, des clous en fer, des anneaux de fer pour attacher des animaux, une truelle pour maçonner les murs des maisons, des burins pour tailler les pierres de construction. Des tuiles de maisons sont présentées ; elles étaient plates ou en forme de canal, fabriquée en argile cuite. Les métiers présentés correspondent aux corporations habituelles et nécessaires à la vie d'une Cité gallo-romaine : boulangers, foulons et teinturiers, tisserands…

Tiphaine, Antoine, Romain et Thomas

Les articles des CM2

LE COMICE AGRICOLE

Un comice agricole a eu lieu le 17 septembre au Vigen. Les élèves de Puy-Méry ont observé des bovins, des ovins et des équidés. Les organisateurs ont demandé aux enseignants de proposer aux élèves de participer à un concours de dessin sur le thème des bovins. Les élèves ont pris de nombreuses photos avec leurs parents. Les éleveurs avaient conduit leurs plus beaux animaux pour les présenter au public. Dans les enclos des personnes notaient le physique de chaque animal : sa taille, ses muscles, son poids, sa beauté. De retour à l'école, chaque élève de chaque classe a réalisé un dessin pour participer au concours. Au mois de décembre les dessins seront affichés à la salle des fêtes du Vigen et les élèves seront tous récompensés.

Lucie, Élise, Colleen, Luca et Louis

LE NOUVEAU RÈGLEMENT

Le nouveau règlement consiste à ne plus avoir de punitions. À la place, nous avons, dans notre carnet de liaison un tableau sur lequel les maîtres peuvent inscrire une, deux ou trois croix, en fonction de la gravité de la faute commise. Au bout de trois croix nous sommes privés de récréation ; nous sommes assis sous le préau pendant que les autres jouent et nous avons un point en moins sur notre note de vie scolaire. Il y a cinq périodes et au début de chaque période nous reprenons nos vingt points de départ. Nous pensons que c'est une bonne solution pour nous apprendre comment est la sixième car le même système y est mis en place.

Charline, Paul, Maxime, Déborah et Manon

LE THÉÂTRE

Cette année nous allons faire du théâtre. Pour nous entraîner, nous avons étudié une première pièce : « L'annonce ». Nous sommes passé au tableau pour la réciter. La maîtresse nous réserve une autre pièce. L'annonce parle des personnages des contes de Perrault. La maîtresse nous enregistre avec un nouveau micro pour nous entraîner à respecter la ponctuation, l'articulation, pour ralentir notre vitesse de lecture à voix haute. La prochaine fois nous mettrons « L'annonce » en scène. Cette idée est intéressante car nous pourrons faire du théâtre, mémoriser des textes, les montrer aux correspondants et aux parents.

Pauline P, Mattéo, Adrien, Bryan et Pauline M

CORRESPONDANTS

Nous avons reçu une lettre de correspondants. Ils sont en CM2 à l'école de Jean Zay à LIMOGES. Ils nous ont envoyé un album dont le titre est « une histoire à quatre voix » d'Anthony BROWNE. Dans leur lettre, ils nous parlent de leurs activités collectives. Chaque vendredi, ils vont à la piscine ; ils ont des responsabilités : gérer la bibliothèque, sonneur de cloche et tuteur des élèves de CP. Ils étudient l'anglais deux fois par semaine. Nous avons des correspondants pour devenir amis et réaliser des projets en théâtre, en anglais, en sport. On pourra peut-être les retrouver l'année prochaine au collège de Ventadour en classe de 6ème.

Étienne, Morgane, Nicolas et Flavie

LE VÉLO À L'ÉCOLE

À l'école nous faisons, cette année encore, du vélo. La première séance s'est déroulée sur le stade. Chaque élève a appris à s'arrêter en disant « je m'arrête ». Nous roulons en file indienne puis à deux.
La maîtresse a installé du matériel dans la cour : il a fallu slalomer, conduire à une main, faire une descente prudente, rouler doucement sans mettre les pieds par terre, se baisser sur le vélo sans tomber. On a appris à s'arrêter prudemment. Quand nous serons prêts à aller sur la route nous sortirons avec les parents agréés et notre maîtresse.
Notre première destination sera le château de la Borie, à Solignac.
Nous espérons que ce jour arrive vraiment, non pas en rêve.

Corentin, Simon, Océane et Thomas

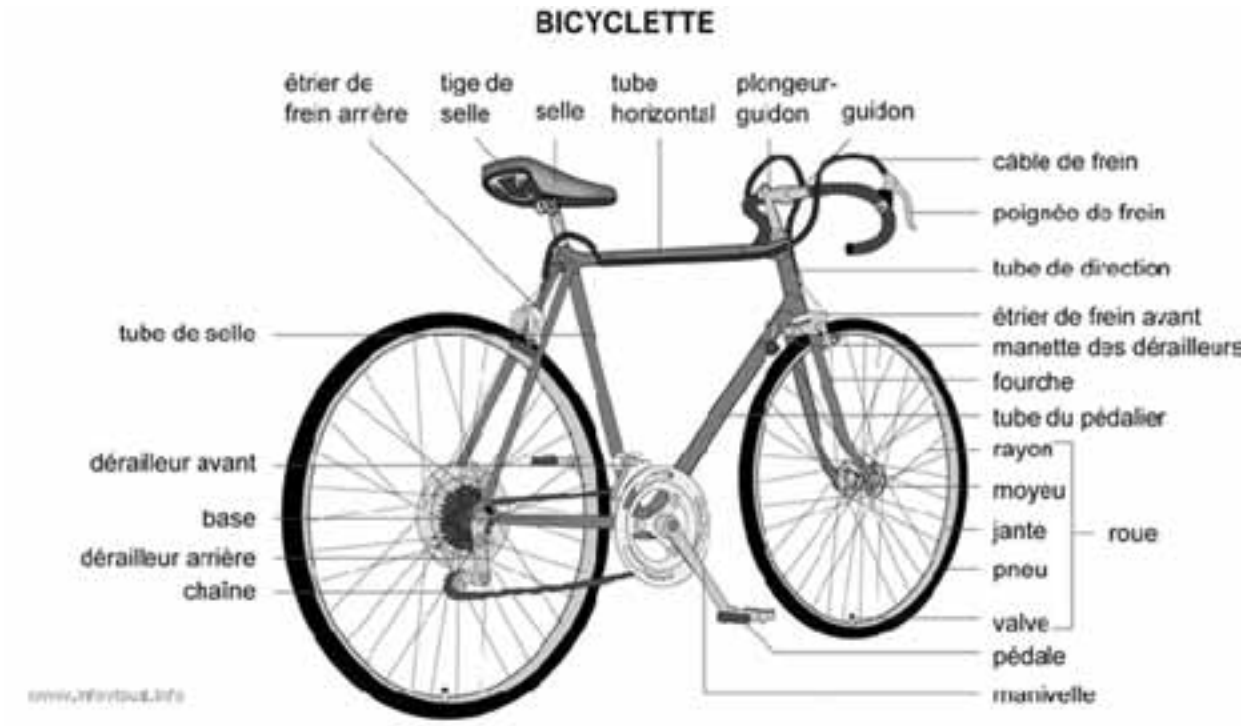

Communauté d'Agglomération

L'arrière de l'usine d'incinération de Barcelone.

L'environnement à Barcelone

Du 5 au 7 octobre dernier une délégation de 18 personnes des différentes communes de l'Agglomération Limoges Métropole s'est rendue en voyage d'étude à Barcelone pour s'informer sur les pratiques de cette ville en matière de traitement des déchets.
Ce voyage comprenait cinq visites.

AGENCE DE L'ÉNERGIE DE BARCELONE - PLAN SUR L'ÉNERGIE, LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA QUALITÉ DE L'AIR.

Barcelone compte 1,6 millions d'habitants pour la ville elle-même et 3,5 millions pour l'ensemble de l'agglomération. Les problèmes liés à l'environnement y sont traités à l'échelle de l'agglomération. Son objectif est d'être à zéro émission de polluants et de résidus à l'horizon 2050. Le précédent plan sur l'énergie s'est terminé en 2010. Un nouveau plan lui succède jusqu'en 2020 qui intègre le changement climatique et la qualité de l'air. Il est plus pragmatique que le précédent. Il comporte peu de projets technologiques ou industriels. Il s'agit principalement de mesures administratives ou réglementaires.
Pour être un peu caricatural on peut dire que l'on ne recourt qu'à des techniques connues mais on organise, on incite voire on oblige. Par exemple la loi municipale impose l'équipement en panneaux solaires des immeubles neufs ou en réhabilitation. Elle a déjà permis l'installation de 95.000 m² de panneaux pour la production d'eau chaude. Le plan comprend 108 projets dont seuls 23 concernent uniquement la municipalité. Sur 10 ans le coût du plan sera de 688 millions d'euros dont 217 à la charge de la municipalité. Il devrait permettre de créer environ 900 emplois par an.

L'usine d'incinération

Dans les entrailles de l'usine d'incinération de Barcelone.

TERSA

Les déchets de l'agglomération sont traités par la société à capitaux publics TERSA, sur un écoparc de 1 hectare situé dans la ville de Barcelone, en bord de mer. L'impact visuel des installations a été limité par l'utilisation de toits végétalisés enveloppants pour certaines et de façades en polycarbonate pour d'autres. La pollution olfactive et les poussières sont traitées par filtrage et brûlage de l'air rejeté.
Les déchets sont collectés dans l'agglomération par tri sélectif avec plusieurs bacs (brun, jaune, gris, vert, bleu). Au sein de l'écoparc les déchets non recyclables sont séparés par tri primaire en deux catégories. L'une (200 000 tonnes par an) subit un traitement mécano-biologique qui produit du méthane (3 000 Mégawatts/heure de biogaz par an) et du compost, l'autre est incinérée. Avec trois lignes indépendantes pour une capacité totale de 1.200 tonnes par jour, l'usine d'incinération produit de la vapeur qui alimente une centrale électrique. L'usine s'auto approvisionne ainsi en électricité et exporte en plus 20 mégawatts. Les fumées sont traitées et dépoussiérées avant d'être rejetées. À la sortie de la centrale électrique, la vapeur résiduelle est redirigée vers les installations de la société DISTRICLIMA implantée sur le même site.
Pour ce qui est de l'incinération l'installation est très comparable à ce qui se fait à Limoges.

DISTRICLIMA

La société a pour objet de construire et alimenter un réseau urbain de chaud et de froid. Par un circuit d'eau chaude et un circuit d'eau froide elle dessert, pour le chauffage ou la climatisation, 59 immeubles publics ou privés. Elle utilise la vapeur résiduelle

L'usine Districlima cachée sous une butte de terre

en sortie de la centrale électrique de TERSA pour chauffer le circuit d'eau chaude ou alimenter en énergie les machines de réfrigération du circuit d'eau froide. Sa puissance est de 44,5 mégawatts pour le chauffage et de 68,3 mégawatts pour la réfrigération. Le circuit, long de 13 kms, est composé de 2 doubles conduites (un aller et un retour). L'eau chaude quitte l'usine à 90° et revient à 60° ; l'eau froide quitte à 5,5° et revient à 14°. Les conduites isolées et enterrées ont un diamètre selon les besoins, de 8 à 45 cm pour l'eau chaude et de 15 à 90 cm pour l'eau froide (il y a plus de calories dans un litre d'eau chaude à 90° que de frigories dans un litre d'eau froide à 5,5°). L'ensemble du système (régulation des températures et des débits, détection des incidents, mesure des consommations des clients…) est piloté en temps réel depuis l'usine grâce à des détecteurs et des vannes reliés par fibres optiques tout au long du réseau. Le réseau permet aux clients abonnés de supprimer leurs sources

Conduites de départ et d'arrivée du chaud et du froid

individuelles de chaleur ou de froid (plus de rejet de gaz à effet de serre, plus de gestion des installations et de l'approvisionnement en énergie). Il facilite l'évolution des demandes individuelles (pas besoin de changer la chaudière parce qu'on a ajouté trois bureaux). Il permet d'optimiser la consommation globale par mutualisation (tous n'ont pas besoin exactement en même temps). Il permet de récupérer une énergie qui autrement aurait été perdue.

COLLECTE PNEUMATIQUE

Dans certains quartiers, Barcelone à installé un réseau de collecte pneumatique des déchets. Cette collecte ne concerne que les déchets organiques et les déchets non recyclables ; ce qui correspond au tri primaire de l'écoparc.

Les bornes de la collecte pneumatique

Ce réseau comprend des bornes sur la voie publique ou à l'intérieur des immeubles pour les nouvelles constructions, une centrale d'aspiration qui peut gérer jusqu'à 450 bornes, une conduite souterraine qui relie, sur 1200 m au maximum, chaque groupe de bornes à la centrale. La densité d'implantation est d'une borne pour 25 à 30 appartements. Une fois par jour, ou plus souvent si nécessaire, chaque borne est vidée : un système de clapets met en communication la borne et la conduite ; le contenu de la borne est aspiré ; à l'arrivée dans la centrale un astucieux système d'aiguillage l'envoie dans le compacteur correspondant au type de déchets aspirés. L'air d'aspiration est filtré et rejeté dans l'atmosphère. La ville compte actuellement 7 centrales et une 8ème est en construction. Le système est adapté aux quartiers nouveaux dans lesquels il peut être installé dès la construction ou à l'inverse aux quartiers anciens où la circulation des camions bennes est difficile. Pour l'instant il semble que ce système d'origine suédoise, cher à l'installation et à l'exploitation, très énergivore, ne soit pas compétitif par rapport à la collecte traditionnelle. La seule installation actuellement en service en France est à Romainville (voir *le Populaire* du 17 octobre 2011).

SUMINCO

SUMINCO à Barcelone se situe au début de la partie industrielle du recyclage. L'entreprise s'est

spécialisée dans le recyclage des polyéthylènes basse ou haute densité. À partir des emballages collectés elle produit une nouvelle matière première de haute qualité en lots homogènes de 25 tonnes.
Le process est relativement simple dans son principe mais sans doute très technique dans sa conduite.
Les emballages sont broyés en particules qui passent ensuite dans un bain d'eau sans additif. Elles séjournent 20 minutes dans ce bain où elles sont agitées et circulent à contre courant. Elles en sortent lavées. Le bain a aussi pour fonction de séparer, par différence de densité, les matières plastiques indésirables qui n'auraient pas été écartées par le tri sélectif. Les particules sont ensuite fondues avec éventuellement l'ajout d'un colorant. La masse fondue passe au travers d'un treillis métallique qui retient les matières non plastiques qui auraient elles aussi échappé au tri Elle est ensuite extrudée au travers d'une filière formée d'une série de trous de quelques millimètres de diamètre. Il en sort un faisceau continu de « spaghettis » de plastique fondu qui passe dans un bain d'eau froide où il se solidifie immédiatement. Le faisceau de «spaghettis» est ensuite repris par une cisaille qui le débite en granulés de quelques millimètres. Ces granulés constituent une nouvelle matière première au même titre qu'une matière « neuve ». Elle sera utilisée par des transformateurs spécialisés pour fabriquer des tubes pour les travaux publics, des sacs poubelles ou toute autre chose.

Le système d'aiguillage dans la centrale d'aspiration

VALORPLAST

En marge des visites la délégation a rencontré VALORPLAST, société anonyme française, sans but lucratif. Sa mission est de garantir aux collectivités locales la reprise et le recyclage des flaconnages plastiques collectés par le tri sélectif. Elle apporte conseil et formation aux collectivités organise le recyclage au sortir des centres de tri :
Elle prend en charge le transport des balles de flacons vers les recycleurs.
Elle contrôle la réalité du recyclage, la transparence des procédés et l'impact sur l'environnement des 20 usines de régénération avec qui elle travaille en Europe.
Elle mutualise les collectivités adhérentes :
• en optimisant les circuits de transport collectivité-recycleur.
• en amortissant la fluctuation des prix des matières

Les balles de flacons de la collecte sélective

premières par les volumes négociés et des contrats pluriannuels avec les recycleurs.
• en assurant à chaque collectivité le même service et le même prix de reprise quels que soient la taille de la collectivité, le lieu de reprise, la quantité reprise.

Étant sans but lucratif, VALORPLAST vend la matière collectée aux recycleurs, déduit le coût du transport et ses frais de fonctionnement et verse la différence comme prix de reprise aux collectivités.
Pour ce qui est de Limoges Métropole, les flaconnages collectés sont traités par 7 recycleurs différents en France. Au bout de la chaîne de recyclage ces flaconnages deviendront des fibres (16 %), des tubes et des mandrins (20 %), des feuilles et des films (4,5 %), des liens de cerclage (3,5 %), des bacs, des palettes et des coffrages (7 %), des bouteilles et des flacons (49 %).
Au 3ème trimestre 2011 le prix d'achat par les recycleurs était, hors taxe, de 515 € la tonne.
Déduction faite du transport et des frais de gestion de VALORPLAST, Limoges Métropole recevait 466 €.

Plus généralement en France et pour les plastiques : le gisement d'emballage à recycler, tous types confondus, est estimé à 1 040 000 tonnes par an (16,51 kg par habitant), dont 437 00 tonnes pour les seuls flaconnages (6,93 kg par habitant).
En 2009 226 000 tonnes (3,59 kg par habitant) de flaconnages ont été recyclés. Soit 1 bouteille sur 2 environ.
Tous emballages confondus le taux de recyclage a été en 2009 de 22,6 %.

Il y a encore à faire.

PCET

Limoges Métropole élabore actuellement son Plan Climat-Énergie Territorial (PCET).
Quatre groupes de travail planchent sur les sujets :
• Bâtiments durables
• Urbanisme, mobilité et transports
• Agriculture et sylviculture durables
• Adaptation au changement climatique
Toutes les communes de l'Agglomération participent à cette opération. Dans chaque atelier trois séances de travail ont déjà eu lieu.

Vie des Associations

Spectacle du Club de l'Amitié :
Passagers du voyage en chansons

INTERVIEW

Marc CHAMBON, président du club de football Le Vigen - Solignac

Jean Luc BONNET
Bonjour Marc. Tu es Président du Club de football LE VIGEN-SOLIGNAC depuis deux ans maintenant. Peux-tu te présenter et nous présenter le club ?

Marc CHAMBON
Bonjour Jean-Luc. Cela fait maintenant 4 fois (non consécutives) que je suis à la tête du club, mais auparavant j'étais membre du bureau depuis pas mal d'années. Il y a 52 ans que je connais ce club c'est à dire depuis mon arrivée au Vigen. Il compte aujourd'hui environ 150 licenciés toutes catégories confondues, mon seul regret c'est qu'il me manque des jeunes de 15 à 19 ans afin de les faire évoluer dans les différents championnats.

JLB - *Le 18 juin dernier, le club a fêté ses 90 ans d'existence. Quels ont été les moments forts à retenir de toutes ces années ?*

MB - *Des moments forts il y en a eu ; je ne peux pas tous les décrire mais je vais en citer certains tels les longues années de présence de M. SORIA plus connu sous le nom de SITA, le coup de pied magistral du missionnaire CHRIST dont plusieurs gardiens de but se souviennent, les 11 ans de présidence de Monsieur CÉPHALE, les 45 saisons de Jacques ROUFFY (joueur et arbitre) et pour moi le plus beau moment fut la montée en promotion de ligue.*

JLB - *Comment juges-tu les prestations des différentes équipes lors de la saison passée ?*

MB - *Personnellement la saison dernière a été mi figue-mi raisin. Il y a eu la descente de l'équipe 2, le maintien de l'équipe fanion ; il est vrai qu'après une dégringolade il est difficile de repartir sur de bons rails. L'équipe 3 aurait du accéder à l'échelon supérieur mais a été tributaire des autres équipes d'où un effectif instable. La satisfaction vient au niveau des jeunes qui ont fait des parcours très honorables.*

JLB - *Que penses-tu des infrastructures qui sont à disposition du club ?*

MB - *Le nouveau vestiaire est très confortable (sans comparaison avec nos anciens vestiaires), je regrette cependant qu'il n'y ait pas de local technique ou une pièce de rangement de matériels, sinon très fonctionnel. Je profite de l'occasion pour remercier les municipalités du Vigen et de Solignac pour cet investissement très important pour nous.*

JLB - *Quels sont les objectifs du club à court, moyen et long termes ?*

MB - *À court terme, je souhaite connaître de nouveau la PL, la remontée de l'équipe 2, l'accession à l'échelon supérieur de l'équipe 3 et l'arrivée de nouveaux dirigeants. À moyen terme, le recrutement de jeunes de plusieurs catégories afin de créer une école de football et d'en obtenir le label.*

Propos recueillis par Jean-Luc BONNET

TROPHÉES DES ASSOCIATIONS

Une belle remise des trophées des associations

C'est en présence de Mme Jeannette LEYBROS, maire du VIGEN, de Mme Annick MORIZIO, conseillère générale, d'un bon nombre d'associations et de plus de 60 personnes que s'est déroulée le 21 octobre, dans la salle du conseil municipal du VIGEN, la 1ère remise des « trophées des associations ».
Cette cérémonie, organisée par la municipalité, récompense des associations, des bénévoles ou des sportifs pour leurs résultats, mais aussi pour leur engagement.

POUR LE SPORT
Deux trophées d'honneur ont été remis à deux judokas pour leurs performances exceptionnelles : Marine FLOIRAT et Rémy DECONCHAT.

• Marine FLOIRAT est, entre autres, vainqueur de la coupe régionale et de la coupe départementale, 1ère au tournoi national de St Pierre d'Oléron (17), 2ème au tournoi national de Poitiers. Elle a intégré cette année la structure pôle espoir de Limoges.
• Rémy DECONCHAT est, entre autres, vainqueur des coupes régionale et départementale, 3ème au tournoi national de Poitiers et de Limoges.
Il a également intégré la structure pôle espoir de Limoges.

POUR LES ASSOCIATIONS

Le trophée a été remis à Monique MERCIER, présidente du Club de l'Amitié. En une année, 7 nouvelles activités ont été créées comme par exemple les sections marche, chant et théâtre, dessins, initiation à l'informatique. L'ensemble de ces nouvelles activités ainsi que le dynamisme de l'association ont permis une augmentation de plus de 60 % des adhérents.

Enfin, Mme le maire a remis à titre exceptionnel un trophée à M. Jacky DECONCHAT habitant à La Grange au VIGEN pour s'être particulièrement fait remarquer lors du dernier comice agricole départemental en recevant le prix de la plus belle bête du concours.

Comme il se doit, cette cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur.

Jean-Luc BONNET

CULTURE & LOISIRS VAL DE BRIANCE

RENÉ LAPLAUD

« Soyez à l'heure ou vous verrez l'arrière de mon sac à dos »

C'était de cette façon que René convoquait les personnes qui souhaitaient participer aux randonnées pédestres. En homme rigoureux et ponctuel, il infligeait cette phrase avec sérieux mais surtout avec bonhomie. C'est en 1977 qu'il a créé au sein de l'association Culture et Loisirs Val de Briance une section randonnée pédestre. Toujours très organisé, en bon ancien militaire, il ne partait jamais sans sa carte d'état major et sa boussole. Il a fait découvrir de très beaux endroits à beaucoup de gens. On se souvient des « rando » dans la vallée de la Briance, de week-end à Nedde ou de périples plus long dans les Cévennes ou les Alpes. On peut se rappeler également du comptable trônant au bout de la table du buffet des fêtes à Ligoure qui faisait les additions sans calculette. Il a été trésorier de l'association jusqu'en 87. À cette date il en devient président. Sous son mandat furent créées les sections cyclotourisme, bibliothèque et danse traditionnelle. Il ne manquait jamais de s'intéresser aux « performances » des « cyclo », à la fréquentation de la bibliothèque (qui était alors gérée par des membres de l'association). Le plus intéressant était probablement ses qualités de danseur : son déhanché au moment des bourrées était incontestablement le meilleur de la commune.

Il a quitté son poste de président en 1993. Mais il gardait toujours un œil sur nous. À plusieurs reprises il a pu s'exprimer en assemblée générale ou donner des conseils. « Vas-y. Dis à Jeannot de les faire venir. Y a rien à perdre » avait-il dit pour la venue du groupe « Suroît » au Vigen. Ce fût un vrai succès avec 350 personnes dans la salle.

Le bourg a perdu la silhouette au béret qui promenait Bambou. Les associations (Culture et Loisirs, le Club de l'Amitié et aussi le Judo) sont un peu orphelines de ce nounours à l'esprit narquois mais toujours gentil et convivial. René nous a quitté le 22 juin au lendemain de la fête de la musique où il avait chanté avec le groupe vocal du Club de l'Amitié et avec quel talent d'ailleurs...
Alors À RENÉ.

À cet hommage à René nous tenons à associer Raoul Bourzat. Il a été le créateur, en 1987, de notre section cyclotourisme VTT. Lui et son épouse Colette étaient des membres actifs de notre association en participant à la randonnée pédestre ensemble. Colette était une pratiquante fidèle de la gym et Raoul le leader des cyclo jusqu'à sa retraite. Ils sont alors repartis dans leur Corrèze natale. Raoul nous a quittés le 30 octobre, à 69 ans, pendant une randonnée cyclo avec ses copains corréziens.
Nous pensons très fort à lui.

Culture et Loisirs Val de Briance

COMITÉ DES FÊTES

LOTO

Samedi 1er octobre, nous avons organisé notre loto annuel et une fois de plus, ce furent salle comble et cartons pleins.

Victime de son succès, le comité a dû refuser, pour des raisons évidentes de sécurité, bon nombres de joueurs potentiels. Pour les chanceux, qui ont pu participer, de nombreux lots de valeur étaient en jeu. Et l'ambiance était conviviale à souhait avec comme d'habitude l'ami Marc au micro tenant en haleine tous les participants.

LES BASQUES EN LIMOUSIN…

Samedi 22 octobre, le comité des fêtes recevait les chœurs Basques *Denbora Pasa* (le temps qui passe) d'Anglet. C'est dans une salle comble que les Basques ont fait vibrer un public pris aux « tripes » par ces merveilleuses voix.

Après 2 h 30 de spectacle, c'est devant le verre de l'amitié offert par le comité que la fête a continué. Les spectateurs ont pu parler et chanter à loisirs et en toute convivialité avec nos amis Basques.
Ce n'est que vers 2 heures du matin, bien que le répertoire ne soit pas épuisé, que la fête s'est terminée.

ST ÉMILION A DÉVOILÉ TOUS SES CHARMES...

Après la trêve estivale, le comité des fêtes n'a pas trop attendu pour reprendre ses activités. Septembre, le mois ou les couleurs de l'automne commencent, direction St Émilion !
En compagnie d'un guide de l'office de tourisme, la visite a permis d'en apprendre plus d'une sur ce superbe village.
Les participants ont particulièrement admiré l'église monolithe, la plus importante église souterraine de France, et sont restés impressionnés devant le travail colossal effectué lors de la construction avec du matériel rudimentaire. Après la pause repas, ils ont pris le chemin d'un château, une bâtisse en cours de rénovation. Tout en goûtant le raisin, on s'est alors intéressé au travail de la vigne, jusqu'à la mise en bouteille en passant par toutes les manipulations dans les chais pour obtenir un grand vin. L'étape de la dégustation du liquide tant apprécié de par le monde fut franchie comme il se doit avec modération, mais surtout avec délectation…

BRIANCE LOISIRS DANSES DE SOCIÉTÉ

Des nouveautés cette année.

La soirée de présentation organisée le 5 septembre par la section « Danse de société » de Briance-Loisirs à la salle polyvalente du Vigen a connu un vif succès.
Conformément à l'objectif d'information dédié à cette soirée dansante, Liliane DUMONT, bénévole assidue, récemment élue responsable de la commission Danse a présenté Marie MADGZIAK, monitrice diplômée, ainsi que l'ensemble de ses collaborateurs bénévoles : Claudine BERNARD, Jean-Yves COIGNAC, Maryvonne COMES, Maïté HÉRAUD, Raymond LAGARDE, Annick PELADE, Marie-Jo RECORD, Marie-Agnès RUAULT et Antoine UITTJEWAAL, qui ont accepté de reconduire leur mandat pour assurer l'intendance des cours et activités proposés pour la saison 2011/2012.

Dans son intervention, elle précise que les cours concernent 3 types de danses :

DANSE DE SALON, 3 NIVEAUX

- Débutant : le lundi de 18 h 30 à 19 h 45, salle polyvalente du Vigen
- Intermédiaire : le lundi de 19 h 45 à 21 h, salle polyvalente du Vigen
- Avancé : le vendredi de 20 h 15 à 21 h 30, salle des fêtes de Solignac

ROCK (EXCLUSIVEMENT)

- Le lundi de 21 h à 22 h 15, salle polyvalente du Vigen

DANSE EN LIGNE / COUNTRY

- Le vendredi de 19 h à 20 h 15 salle des fêtes de Solignac

En outre la section danse propose des tarifs « forfait année » et « forfait trimestre » incluant des soirées d'application le vendredi de 21 h 30 à 23 h, animées par la monitrice.
Les bénévoles assurent, pour le plus grand plaisir de tous, un complément dansant jusqu'à minuit.
Une initiation sans engagement et gratuite est possible tout au long de l'année sans rendez-vous aux heures et lieux des cours mentionnés.
L'organisation de l'apprentissage des danses permet l'inscription en cours de saison.

Pour tout renseignement
BRIANCE-LOISIRS
7, place Georges Dubreuil
87110 SOLIGNAC
06 81 40 39 06 ou 05 55 48 97 22
briance.loisirs@orange.fr

LES MEMBRES DU BUREAU

- Responsable : Liliane DUMONT
16, lot. Val de Briance - 87110 SOLIGNAC.
05 55 00 57 77

- Responsable adjoint : Maïté HERAUD
- Responsable adjoint : Jean-Yves COIGNAC
- Trésorière : Marie-Jo RECORD
- Trésorier adjoint : Raymond LAGARDE
- Secrétaire : Claudine BERNARD
- Secrétaire adjoint : Marie-Agnès RUAULT
- Secrétaire adjoint : Antoine UIJTTEWAAL
- Commission : Maryvonne COMES et Annick PELADE

AAPPMA

Des nouvelles de notre Association - Une petite revue de nos activités en 2011

POINT SUR LES ALEVINAGES

Notre fournisseur s'étant avéré défaillant, pour des raisons indépendantes de sa volonté, nous n'avons pu procéder aux lâchers de poissons blancs prévus. Pour ce qui concerne les truites arc-en-ciel, l'opération s'est déroulée normalement avec 270 kg. Un maudit « coup de chaleur » nous a privés de fournitures pour la foire artisanale du Vigen et nous avons dû renoncer à la traditionnelle pêche à la truite. Espérons faire mieux l'année qui vient.

PARLONS DE NOS CONCOURS

• CRITÉRIUM JEUNES PÊCHEURS
Malgré un début de matinée pluvieux, ce sont 15 courageux concurrents qui s'affrontèrent sur les rives de la BRIANCE en ce samedi 9 juillet.

Voici les résultats :
CATÉGORIE ESPOIRS
1 : Nicolas ROUX
2 : Lucas BLANCHON
3 : Léa ROUFFIGNAC
4 : Johan BEAUBATIE
5 : Mathieu ROUFFIGNAC
6 : Maxime MEUNIER
7 : Lucas PESTOURIE.

CATÉGORIE CADETS
1 : Thomas ROUX
2 : Mathieu MERLE
3 : Gabin BOUTOT
4 : Jérémie CHENIEUX
5 : Théo PESTOURIE
6 : Antony PAPON
7 : Julien LELUYER
8 : Alexis EXPERT

• CONCOURS POUR TOUS
Le temps du dimanche 10 juillet s'avérant plus favorable que la veille, ils furent 40 participants à « tremper du fil ».

Voici les premiers classés
1 : André MOIRAND
2 : J.P. BETOULE
3 : Marcel COMMENCAS
4 : J.-P. BOISSOU
5 : A. MASSIAS
6 : D. LANCELLE

• CONCOURS VÉTÉRANS :
Le 25 août, 32 vieux experts de la canne à pêche ont combattu vaillamment.
Voici les premiers classés :
1 : R. JAMMET
2 : G.BOUCHET
3 : M. BOUTOT
4 : B.CHAUVIER
5 : A.GUYONNAUD
6 : « Tistou » BARDET
7 : O.JAYLAT

L'association tient à remercier tous les participants à ces trois manifestations, ainsi que les élus de Solignac et du Vigen qui nous firent l'amitié de leur présence les 9 et 10 juillet.

Nous remercions aussi : la municipalité de Solignac pour le prêt de la buvette, le SIVM pour son assistance, les riverains pour l'accès aux berges et notre sympathique boucher qui prend un peu sur ses congés pour nous servir.
Nous remercions également nos amis de Décathlon pour leur dotation en lots.

N'oublions pas de tirer notre chapeau aux quelques bénévoles, grâce à qui notre « asso » peut exister.

AUTRES INFOS

Le débroussaillage du ruisseau du Roseau a été réalisé, là où il a été autorisé par les riverains.
L'enlèvement des embâcles sur la BRIANCE semble en bonne voie.
La FDAAPPMA a doté notre association d'un PC portable pour sa gestion.

L'AAPPMA sur Internet :
www.federation-peche87.com

CHORALE CANTABILE

Depuis 25 ans, la chorale Cantabile réunit une fois par semaine des choristes de Solignac, Le Vigen, Boisseuil, Limoges, Compreignac...

Actuellement, plus de 40 inscrits se retrouvent le jeudi soir à 20 heures à la salle des fêtes de Solignac pour deux heures de répétition dirigée par Christelle Costa qui depuis trois ans a remplacé Hugo Caupenne. Tous ceux qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenus s'ils aiment chanter même s'ils n'ont jamais fait de solfège.

NOS ACTIVITÉS 2010

• 25-26 septembre 2010 : concerts avec la chorale OLICANTE des Essarts (Vendée) à La Borie, occasion de participer financièrement à la souscription pour le jardin des sons.
• 28 novembre 2010 : participation à l'inauguration du nouvel autel de l'abbatiale de Solignac : la chorale a chanté la messe « Cum jubilo » composée par Hugo Caupenne sous sa direction avec Christelle Costa à la trompette.
• 12 mars 2011 : Concert à Bosmie avec la chorale Bosmi-fa-sol
• 14 mai 2011 : concert à Verneuil avec la chorale de Verneuil
• 18 juin 2011 : concert à Salon la Tour avec la chorale de Salon
• 30 juin 2011 : pique-nique festif pour clôturer l'année

Après l'assemblée générale du 13 octobre 2011, le bureau est le suivant :

• Présidente : Janine Bassard
• Vice-président : Bernard Laplaud
• Secrétaire : Françoise Souni
• Secrétaire-adjoint : Hugo Caupenne
• Trésorier : Jean Souni
• Trésorière-adjointe : Évelyne Claus

PROJETS 2010-2011

• 18 décembre concert à Bosmie pour soutenir l'association humanitaire « J'EXISTE »

• Contacts avec d'autres chorales pour l'année à venir : lieux et dates en cours de négociation.

Spectacle du Club de l'Amitié : interprétation de « La Briance ».

CLUB DE L'AMITIÉ

UNE SORTIE ATTENDUE : UNE JOURNÉE BIEN REMPLIE !

Le mercredi 18 mai dernier le Club de l'Amitié du Vigen a organisé une sortie au cœur du Périgord. Le car était complet pour cette journée qui avait bénéficié du renfort d'une dizaine d'adhérents du club de Solignac. Pour le départ tout le monde s'était retrouvé à 7 h 30 place de la Briance.

La joyeuse équipe a apprécié tous les moments de la journée :

• Arrêt café dans le joli village de Montignac.
• Promenade d'une heure en gabare sur la Dordogne.
• Vers 12 heures départ vers le repas gastronomique dans le cadre idyllique du « Relais le Périgord en Calèche ».
• Ensuite une heure de détente en visitant le village au rythme de chacun.
• Enfin une heure de promenade en calèche par les chemins et les sous-bois.

Vers 18 h 30 toute la bande pris le chemin du retour dans la joie et la bonne humeur. Avec blagues et chansons on ne vit pas le temps passer.
Les meilleures choses ont une fin : aux alentours de 20 h on était rentré.

UNE CHANSON C'EST PEU DE CHOSE MAIS ÇA PEUT FAIRE BEAUCOUP.

Le dimanche 9 octobre dernier alors que l'automne montrait le bout de son nez sous un ciel gris le club proposait au public « Au fil des notes - Musiques et Chansons Anciennes » :

• Première partie : Louis et Suzette partent en voyage de noces depuis leur Limousin jusqu'à la capitale. Ils s'arrêtent dans plusieurs relais pour abreuver les chevaux de la diligence. À chaque arrêt une chanson illustre l'étape de leur parcours extraordinaire.

• Deuxième partie : Louis et Suzette sont arrivés dans la capitale. Les voila partis au théâtre pour y voir et entendre des opérettes. Pour tous deux qui viennent d'un petit village au bord de la Briance, c'est l'émerveillement devant ces spectacles et ces chansons : La Romance de Paris, Frou Frou, le Chanteur de Mexico, les Lavandières du Portugal et bien d'autres. Une grande surprise les attend une ancienne amie de Suzette entre en scène et chante la Briance ; leur joie est complète. Quel beau voyage de noces.

Après leur séjour dans la capitale, ils reprennent la diligence et reviennent au bord de cette belle Briance avec en tête une chanson : « Je rentre chez nous ». Ils auront bien des veillées pour raconter leur voyage à tous leurs amis. Ils en parleront tant qu' Hyppolite et Armande seront décidés à partir à leur tour. Mais pour cela il leur faudra faire des économies et attendre le nouveau spectacle prévu pour le 28 octobre 2012.

Le Club de l'Amitié vous remercie d'être venus si nombreux et de vous être manifestement tant amusés.

Il vous dit au revoir et à bientôt.

ASSOCIATION CRESCENDO

L'association « Crescendo au Vigen », créée en mai dernier afin de réaliser des actions culturelles et des manifestations en lien avec l'école de musique municipale du Vigen, projette plusieurs événements pour l'année 2012 qui seront à chaque fois ouverts à tous.

Tout d'abord le samedi 21 janvier 2012 : une soirée « années 80 » avec une première partie assurée par des élèves de l'école de musique et une seconde partie «dansante» animée par un disc-jockey. À 21 h, à la salle polyvalente.

Un second rendez-vous se réalisera le samedi 24 mars 2012 : une « scène ouverte » aux jeunes talents locaux. Divers jeunes musiciens compositeurs en solo ou en groupes offriront à tous et particulièrement aux élèves de l'école de musique l'occasion de découvrir leur travail et pourront dans l'après-midi échanger avec eux à partir de 15 h. Le soir à 21 h, un concert avec plusieurs groupes locaux qui se succéderont clôturera ce moment riche en découvertes. Lieu : salle polyvalente.

Un troisième rendez-vous serait à envisager: participer à la fête de la musique le 21 juin 2012. En collaboration avec le club de l'amitié et le bar « le Café Crème » qui avaient initié la fête de la musique 2011, nous pourrions, à partir de 18 h, faire se succéder des musiciens de divers horizons tels que des groupes vocaux, des solistes, des groupes de musiciens de divers styles et bien entendu des élèves de l'école de musique du Vigen ! Lieu : Place de la Briance. Manifestation à confirmer.

Un quatrième projet pourrait voir le jour : une « foire aux instruments de musique » un dimanche en septembre 2012 : toute personne possédant des instruments de musique modernes ou anciens pourrait venir les vendre ou simplement les faire découvrir aux autres. La rentrée se faisant, les jeunes musiciens auraient alors l'occasion de s'équiper à moindre coût. Manifestation à confirmer.

Et n'oublions pas les auditions de l'école municipale de musique du Vigen qui se dérouleront le samedi 23 juin 2012 : moments intenses en travail et émotions puisque la majeure partie des élèves de l'école de musique présenteront à leurs familles, à leurs amis et à tous leur travail, très souvent réalisé en groupe pour cette occasion. Horaires : 16 h 30 et 20 h 30. Lieu : salle polyvalente.

Nous espérons que toutes ces manifestations, qui ont en plus un rôle pédagogique pour les élèves de l'école de musique du Vigen, pourront être réalisées. En tous cas, la petite équipe qui constitue l'association est très motivée !

Les membres du bureau :
- Présidente : Mme Corinne Bouqueau
- Vice-président : M. Mathieu Dutriat
- Secrétaire : Mme Myriam Chaillou
- Secrétaire-adj. : Mme Chantal Maligne
- Trésorier : M. Jöel Chaillou
- Trésorière-adj. : Mme Michèle Faucher
- Membres actifs : Mme Nathalie Gavériaux, M. Grégory Gavériaux et M. Jacques Maligne.

LES GALOUPIOTS

L'année scolaire s'est achevée en juin sur une incertitude pour les Galoupiots.

Fallait-il poursuivre nos actions ou bien les suspendre temporairement le temps de trouver un nouveau souffle et de nouvelles idées ?

Le 28 septembre dernier, l'assemblée générale a réuni l'ancien bureau, les parents, les membres de la mairie et deux enseignantes.

Devant la motivation de tous, il est évident que cette association doit repartir pour une nouvelle année et c'est donc avec un grand plaisir que nous vous communiquons les noms des bénévoles qui formeront le bureau :
- Véronique Poison, Présidente
- Valérie Duléry, Vice Présidente
- Sylvain Champy, Trésorier,
- Cécile Gautier, Trésorière Adjointe
- Karine Celier, Secrétaire
- Sandrine Ringaud, Secrétaire Adjointe

Bien sûr, rien n'est gagné et il est indispensable que les parents continuent à être présents à nos côtés pour que cette association maintienne son soutien aux écoles.

Le nouveau bureau s'est réuni rapidement suite à l'assemblée générale et a choisi plusieurs manifestations à organiser pour cette année :
- Tombola des dindes (décembre)
- Vente des calendriers (décembre/ janvier)
- Loto (Février)
- Kermesse en juin

D'autres projets sont à l'étude et pourront être envisageables si nous disposons des fonds et du temps nécessaires à leur organisation.

Nous vous souhaitons une très belle année à tous. N'oublions pas de remercier les anciens membres du bureau, Caroline Leybros, Yannick Moine et Benoit Sinou qui ont été particulièrement actifs l'an dernier ainsi que la mairie qui nous assure de son soutien tous les ans.

Contacts
galoupiot.levigen@gmail.com
http://galoupiot.over-blog.com/

RENAISSANCE DE SOLIGNAC/LE VIGEN

L'événement phare de l'année, le traditionnel concert de Noël aux chandelles, aura lieu le vendredi 16 décembre à 21 h à l'abbatiale de Solignac, avec l'orchestre LUTER et un « Hommage à Claude Luter ».

On ne présente pas Claude Luter, sa carrière se confond avec plus de cinquante années d'histoire du très grand jazz français.

Claude Luter (www.nicejazzfestival.fr)

Considéré comme le clarinettiste et le chef d'orchestre le plus proche de la tradition de la Nouvelle Orléans, Claude Luter, par sa fougue, son enthousiasme flamboyant, son inspiration et sa sincérité, est l'un des rares jazzmen non américains à être entré au Panthéon des musiciens de renommée mondiale.

Depuis 2001, Éric LUTER, trompettiste et chanteur, épaulait son père dans l'orchestre. Au décès de Claude, fin 2006, Éric prend la direction de la formation et reste fidèle au souvenir de son père, auquel sera dédiée cette soirée unique. Venu « s'imprégner du lieu » au mois de juillet, Éric Luter nous promet un concert de Noël aux chandelles sur mesure, une merveilleuse soirée en perspective dans l'abbatiale illuminée de mille bougies, à ne manquer sous aucun prétexte !

La formation sera la suivante :
- Éric Luter trompette et direction,
- Benny Vasseur trombone,

Éric Luter (www.myspace.com/luterjazz)

- Michel Marcheteau tuba,
- Lou Lauprette piano,
- Alain Marcheteau banjo,
- Fabrice Zammarchi clarinette et sax soprano,
- Fred Guitton clarinette.

Renseignements et réservations
Box Office Limoges : 05 55 33 28 16
Office de Tourisme de Solignac :
05 55 00 42 31

D'autres manifestations sont prévues durant le premier trimestre 2012, mais toutes les dates ne sont pas encore arrêtées :
- Le concert Jeunes Talents aura lieu début avril, avec, comme à l'accoutumée, la participation de nombreux jeunes issus de diverses écoles de musique.
- Samedi 4 mai : Illumination aux chandelles du Jardin des Sons de La Borie.

Nous souhaitons vous retrouver nombreux lors de ces manifestations, et vous rappelons que toutes les personnes passionnées d'histoire, de patrimoine et de musique sont les bienvenues, une réunion a lieu tous les premiers lundis du mois, venez nous rejoindre !

Contacts
Noëlle Gilquin au 05 55 00 54 59
Christine Hervy au 05 55 00 41 44
renaissancesolignac@laposte.net
http://renaissancesolignac.site.voila.fr

JUDO CLUB VAL DE BRIANCE

Une rentrée pleine de promesses !

Toujours plus de licenciés sur les tapis du dojo du Judo Club Val de Briance.
Petits et grands peuvent s'y adonner aux joies de la pratique du judo qui permet à tous de trouver le moyen de s'exprimer.
Les cours de judo et de taïso réunissent plus de 80 licenciés.
L'année dernière s'est clôturée avec l'obtention de deux nouvelles ceintures noires et la réussite de deux de nos judokas qui rejoignent le pôle espoir de Limoges.
Le début 2012 sera, quand à lui, ponctué par l'organisation du traditionnel tournoi des Couleurs au dojo de Limoges, le dimanche 5 février.

N'hésitez pas à venir assister à l'un de nos entraînements.
Coordonnés de l'enseignant :
Arnaud Eylier : 06 22 86 31 38

TUILERIE – BRIQUETTERIE

TUILES DU PAYS

MASSIFS TOUTES DIMENSIONS

J. ROUFFANCHE

LE CHATENET, par Le Vigen

(Haute-Vienne)

BRIQUES CREUSES ET PLEINES

BRIQUES REPRESSÉES

FAITIÈRES, etc.

C. C. P. 222.22 Limoges

R. M. Limoges 17.36

Le Châtenet, le 195

M ..... Doit

Jean Rouffanche, son fils André et le camion Renault.
En fond l'imprimé des factures de la tuilerie.

Reportage

L'artisanat disparu d'une femme et de quelques hommes :
La tuilerie du Châtenet

À la fin du XIXe siècle, le Limousin compte plus de 200 tuileries. Elles viennent souvent en complément d'une petite exploitation agricole. L'une d'elles se trouve au Châtenet et appartient à Pierre Frugier qui fabrique tuiles et briques à la main. En 1935, à la retraite de Pierre Frugier la tuilerie est reprise par Jean Rouffanche.

Catherine et le camion Latil en 1938

Jean Rouffanche naît à Oradour sur Glane. En 1915, à 4 ans, il perd son père, mort à la guerre, puis à 17 ans, sa mère malade. En fait il est élevé par ses grands parents paternels, de petits agriculteurs. À l'âge de 13 ans, muni du certificat d'études primaires et d'une attestation de bonne conduite de son instituteur, il rentre apprenti à la Tuilière, près de Javerdat. Il travaille ensuite au Verdurier, à Eybouleuf, puis fin 1934, à la Malaise près de Saint Victurnien. Il apprend alors qu'une tuilerie se libère au Vigen. Lévêque et Marchadier, ses employeurs, lui conseillent de se mettre à son compte. Il vient d'épouser Catherine Peyrot, une gantière de Saint Brice sur Vienne. Ils se lancent et reprennent la tuilerie du Châtenet.

L'état des lieux est signé le 15 novembre 1935 : la tuilerie comprend un hangar avec étage, un autre perpendiculaire sans étage et attenant au four, une maison d'habitation de 4 pièces, dans un ensemble de 12 pièces qui permettent de loger les ouvriers. La tuilerie a été mécanisée en 1928. Elle dispose d'une mouleuse actionnée par un moteur à naphtaline [1], d'un chariot coupeur, de filières et de tout le petit matériel pour la fabrication, le séchage et la cuisson des tuiles et des briques. Il y a aussi une presse à main pour les briques repressées. Enfin au lieu-dit la Vigne où l'on accède par le chemin en face de la route de la Bessouille, la tuilerie a sa carrière d'argile

Jean Rouffanche, Marcel Faure, Jean Dumont vers 1950

Les débuts ne sont pas trop difficiles. La clientèle existe, les produits sont de bonne qualité. Un camion Latil est acheté en décembre 1935 pour 10 500 francs. Début 1939 une voiture conduite intérieure Peugeot 201 payée 6 500 francs complète l'équipement (dans le secteur, il n'existe que deux autres véhicules, une Donnet aux Palennes et une Amilcar au Bas Texon).

Un mardi de mai 1939 naît un garçon. Ce jour-là Madame Jourde, sage-femme au Vigen vient « délivrer » deux mamans, l'une au Puy-Mathieu et l'autre, quelques heures après, à la Tuilerie où elle percevra 350 francs. La guerre arrive. Jean est affecté à la garde de la voie de chemin de fer Paris Toulouse. Le camion Latil est réquisitionné en 1940. Le transport de l'argile est alors effectué avec un tombereau attelé à 2 vaches ferrées, la Rose et la Reine. L'entreprise tourne au ralenti. Pour la cuisson il y a pénurie de bois de chauffage qu'il faut compléter par 600 à 800 fagots par fournée. Les livraisons sont soumises au paiement de l'octroi, 40 à 45 francs et du « passe debout » [2], 1,10 franc en 1941.

Catherine et Jean Laplaud
chargent une brouette de tuiles sèches en 1971

Après 1944 la tuilerie prend son rythme de croisière, c'est le plein emploi. Un camion à benne manuelle de 2 tonnes est acquis pour 234 562 francs. Il sert au transport de l'argile et aux livraisons. En plus d'un ou deux ouvriers et de Catherine, les enfants des agriculteurs des environs sont embauchés à la journée, quand ils ne sont pas indispensables à la ferme. Jean, Adolphe, Marcel deviennent tuiliers. Ils sont rémunérés à la journée : 60 francs en 1944 (l'essence coûte 10,85 francs le litre et un bleu de travail 255 francs) et 450 francs en 1950 (l'essence coûte alors 47,50 francs le litre). La fabrication est interrompue du début à la fin des gelées car il n'y a pas de séchoir. Pendant cette période, on extrait l'argile à la pioche et la pelle. Une année de fabrication nécessite une extraction sur 3 mètres de large, 90 mètres de long et jusqu'à 5 mètres de profondeur. Il y a 5 à 6 filons d'argiles différentes : certaines très rouges presque sableuses, riches en oxydes de fer d'autres jaunes orangées grasses et collantes. Le mélange de l'ensemble donne de la souplesse à la terre pour le moulage. Les journées de trop mauvais temps on entretient ou répare le matériel et on procède à la réfection des cintres des galeries sous le four. Ce sont aussi des vacances pour Catherine. Dès la fin des gelées la fabrication reprend.
Les semaines de travail sont de 6 jours, le dimanche, Jean fait les factures, les commandes ou prépare les machines pour la fabrication. On embauche à 7 heures, casse croûte de 9 h à 9 h 30, repas de 12 h 30 à 14 h, goûter de 16 h 30 à 17 h, fin de la journée vers 19 heures.

Le moteur à naphtaline tourne au ralenti pendant les pauses sinon le carburant se solidifie dans le carburateur. C'est un moteur de 14 cv à un piston et deux volants de 200 kgs, au graissage à « huile perdue »[3], refroidit par Thermosyphon. Il tourne à 700 tours minute en charge et démarre à l'essence. L'échappement chauffe une marmite contenant la naphtaline qui fond et s'écoule à la place de l'essence. Il s'entend, selon le vent, jusqu'aux Farges, Méniéras, le Bas Texon ou le Châtenet. La naphtaline, payée 2 390 francs la tonne en 1944, provient de la région de Bordeaux ou de Périgueux, en sacs de 50 kg livrés en gare de Solignac-Le Vigen. En 1946, après bien des démarches, l'EDF accepte de renforcer le transformateur du Châtenet et conduit la force à la tuilerie moyennant 34 500 francs et 1 580 francs d'avance sur consommation. En février 1947 un moteur électrique remplace le moteur à naphtaline. En 1955 une voiture Peugeot 403 (avec radio et toit ouvrant) remplace la vieille 201. En 1960 un broyeur améliore le travail des ouvriers.
Cinq camions d'argiles différentes sont mélangées dans une fosse cimentée, sur la seule base du savoir faire, suffisamment humectées à la pompe à main et à l'arrosoir.
Tuiles et briques sont fabriquées avec une mouleuse : 2 cylindres alimentés à la pelle écrasent l'argile qui tombe dans un tube à vis sans fin où elle est poussée vers une filière adaptée aux articles à fabriquer qui passent et sont coupés à la longueur désirée. Posées sur des clayettes placées sur des charrettous, les pièces sont transportées vers les rayonnages pour sécher. Dès qu'elles ne peuvent plus se déformer, les tuiles sont exposées, par beau temps, au soleil sur le rebord des toits où sur un sol aplani. Les produits secs sont stockés près du four : il y a en permanence 5 à 6 fournées prêtes à cuire. Les briques pleines peuvent être repressées avant complet séchage ; elles comportent alors le nom de la tuilerie.

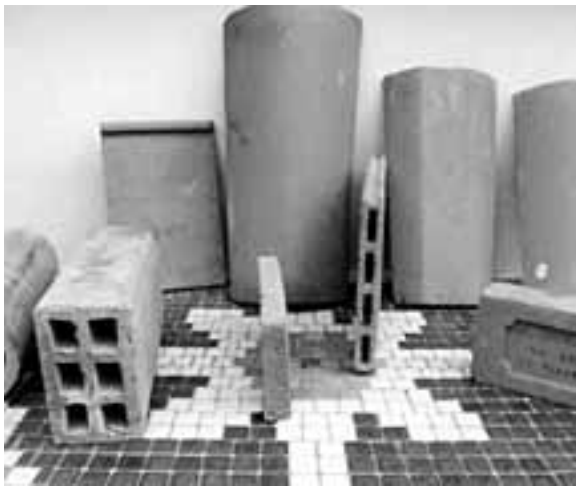

Produits de la tuilerie

Une fois sèches, tuiles et briques sont cuites au bois dans un four à tirage vertical, à ciel ouvert. 28 à 30 stères de bois sont nécessaires pour une fournée (Le bois provient de scieries de Vicq sur Breuilh et surtout de Saint Victurnien). Le stock permet de cuire 6 où 7 fournées. Les pièces sont empilées dans le four, les grosses au fond, les tuiles au milieu, les briques en haut. En moyenne 180 000 pièces sont cuites chaque année en 18 à 20 fournées. Le petit feu est allumé très tôt le matin au milieu de 2 galeries sous le four. Dès qu'il ne

s'échappe plus de vapeur d'eau, en fin de matinée, le grand feu est allumé à l'entrée des galeries. Le tirage vertical se fait automatiquement à travers tuiles et briques. 36 à 38 heures de chauffe sont nécessaires pour porter l'ensemble à 1 100 degrés. La cuisson se termine le lendemain soir. Pas de mesures savantes, la cuisson est considérée suffisante à la vue du retrait au-dessus du four. Quel spectacle magique que d'observer, la nuit tombée, les flammèches multicolores qui s'échappent de cette masse incandescente alors que le foyer achève de se consumer. Le refroidissement demande 72 heures. Les pièces sont immédiatement livrées sur les chantiers ou chargées sur les véhicules des clients. Peu de stock de produits cuits.

Filières en bronze pour tuiles plates et massifs à 12 trous

La dernière fournée est cuite le 28 septembre 1973. Elle comporte 9 100 briques et tuiles. Faute de repreneur, l'entreprise est rayée du répertoire des métiers le 31 décembre 1973.

Jean et Catherine n'ont jamais voulu quitter ce coin du Limousin. À la retraite, ils traversent la route et construisent une petite maison avec les produits de leur fabrication des fondations à la couverture. En août 1973, ils font une demande de téléphone mais ce n'est qu'un an plus tard, qu'il arrive à la tuilerie. La médaille de bronze de la reconnaissance artisanale est décernée en 1974. Le matériel et les locaux reçus 38 ans plus tôt sont restitués aux héritiers de Pierre Frugier.

Un « charretou » de l'époque transformé en support de plantes

Catherine décède en novembre 1987. Jean disparaît à son tour en 1996 et repose auprès de son épouse à Javerdat, le village de ses débuts.
Il ne reste à la tuilerie que la maison d'habitation en cours de restauration (il serait souhaitable de conserver le sol de la cuisine, en gazettes, témoin d'un certain savoir faire), la pompe à main sur le puits, la grange, l'étable où dorment quelques moutons. Les bâtiments de la tuilerie ont été démantelés dans les années 1980. Le sol doit encore renfermer les fosses en ciment, les blocs de béton supports des machines, les fondations du four qui a vu couler beaucoup de sueur. La carrière abandonnée est le repaire de ragondins, elle risque de devenir un dépôt de gravats et d'objets encombrants.
Il reste 3 tuileries en Haute-Vienne. Du matériel, des machines, un four identiques à ceux du Châtenet sont exposés au musée de la terre à Puycheni près de Nexon.

André ROUFFANCHE

[1] Naphtaline : hydrocarbure, résidu de raffinerie de coke ou de goudron. Peu recherché c'est un carburant très utile dans les périodes où l'essence est rationnée. Le moteur qui l'utilisait était fabriqué par les Établissements Bruneau à Tours.
[2] Passe debout : taxe concernant les véhicules transportant des marchandises et qui ne font que traverser les communes sans s'arrêter.
[3] Huile perdue : l'huile contenue dans un réservoir est amenée goutte à goutte par de petits conduits aux différents points à graisser. L'excédent est recueilli dans un bidon sous le moteur et remis en circulation.

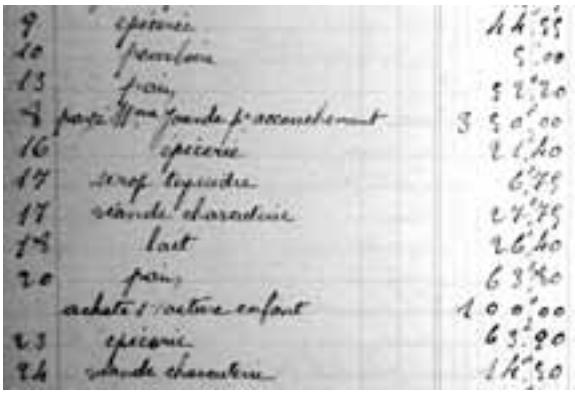

9	épicerie	44,55
10	pain	5,00
13	pain	52,20
14	porte 350 Mme Jourde p. accouchement	350,00
16	épicerie	21,40
17	sirop liquide	6,75
17	viande charcutaille	24,75
18	lait	26,40
20	pain	63,30
	achetés voiture enfant	100,00
23	épicerie	63,90
24	viande charcutaille	14,30

À la tuilerie on tenait méticuleusement les comptes ; ceux du ménage et ceux de la tuilerie. Ceux du ménage nous apprennent qu'au 8 mai 1939, entre 53,20 francs de pain et 21,40 francs d'épicerie, on a payé 350 francs[1] à Mme Jourde pour un accouchement. Au 20 mai en plus du pain on a acheté pour 100 francs une voiture d'enfant. On voit aussi que l'on achetait pour la semaine : le pain le samedi et l'épicerie le mardi.

[1] Il s'agit d'anciens francs bien entendu c'est-à-dire 0,53 € ; ça a bien augmenté !

AVIS AUX LECTEURS DU VIGEN INFORMATION
Si vous souhaitez figurer ou écrire dans les pages du Vigen Information (vie des associations, agenda, reportages...), merci de transmettre votre texte à l'adresse email suivante :
site.mairie-le-vigen@orange.fr

Carnet

C'est avec plaisir que les anciens se retrouvent au comice.

Mémento

MAIRIE

- 05 55 00 51 17
- mairie-le-vigen@orange.fr
- www.le-vigen.fr

Lundi-vendredi :
8 h 30 / 12 h et 13 h 30 / 17 h 30
Samedi : 9 h 30 à 11 h 30
(fermée le samedi pendant les vacances scolaires)

Le Maire reçoit en mairie, le samedi matin, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie.

AGENCE POSTALE

05 55 30 80 19
Lundi : 13 h 50 / 16 h 15
Mardi-vendredi : 9 h / 12 h et 13 h 50 / 16 h 15
Samedi : 9 h / 12 h

BIBLIOTHÈQUE

05 55 00 53 73
bibliotheque-le-vigen@orange.fr
Lundi, mardi, vendredi : 16 h / 18 h 30
Mercredi : 9 h 30 / 11 h 30 et 14 h / 18 h
Samedi : 10 h / 12 h

CENTRE CULTUREL POLYVALENT

Location de salles : s'adresser à la mairie

ÉCOLE DE MUSIQUE

S'adresser à la mairie

RAMASSAGE DES POUBELLES

- Déchets ménagers non recyclables (poubelle verte) : les lundis après-midi
- Déchets ménagers recyclables (poubelle bleue) : le mercredi après-midi, tous les quinze jours (semaines paires).

DÉCHETTERIES

La déchetterie la plus proche de notre commune est celle de la rue Léonard Samie en ZI de Romanet à Limoges. Ouverture de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h tous les jours sauf le lundi.

Pour les horaires d'ouverture des autres déchetteries, merci de s'adresser à la Direction de la Propreté Urbaine, Mairie de Limoges : 05 55 45 79 30.

ENCOMBRANTS

Ramassage à domicile une fois par trimestre. Il est impératif de s'inscrire à la mairie au plus tard 10 jours avant le ramassage. Prochains passages : jeudi 8 mars 2012 et jeudi 14 juin 2012.

TRANSPORTS

TRAINS

- Solignac-Le Vigen : 7 h 20
Limoges : 7 h 31
Tous les jours sauf dimanches et fêtes
- Solignac-Le Vigen : 13 h 48
Limoges : 13 h 57
Tous les jours

- Limoges : 12 h 25
Solignac-Le Vigen : 12 h 37
Tous les jours sauf dimanches et fêtes
- Limoges : 17 h 30
Solignac-Le Vigen : 17 h 39
Tous les jours sauf week-ends et fêtes
- Limoges : 18 h 26
Solignac-Le Vigen : 18 h 36
Tous les jours sauf le samedi

AUTOCARS

Une liaison par autocar est assurée tous les jours aux alentours de 7 h et 14 h, vers Limoges, retour le soir vers 18 h. Il y a cinq points de desserte sur la commune.
Plus de précisions : s'adresser à la mairie.

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

MÉDECINS

Groupe Médical du Vigen
Avenue de la Gare / 05 55 00 51 69

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

Cabinet de Rééducation du Val de Briance. Chemin de la Vigne.
05 55 00 53 80

ORTHOPHONISTE

Ghislaine Pareaud
Av. Frédéric Le Play / 05 55 58 66 73

VÉTÉRINAIRE

Clinique vétérinaire C. de Rousiers.
Centre commercial du Bas Faure (Carrefour) / 05 55 06 90 90

SOINS INFIRMIERS

- Bernadette CHAMBON,
allée des Pommiers / 05 55 00 41 94
- Sylviane GUITTARD,
Le Haut Vauzelas / 05 55 48 99 03
- Croix Rouge Française,
16, rue F. Perrin, Solignac
05 55 00 51 39
- Cabinet MAURILLEGANT, FAUCHER, BARRIERE,
64, av. Saint-Eloi, Solignac
05 55 00 57 71

ASSISTANTE SOCIALE

Mme PELISSIER tient une permanence, à la salle polyvalente les 2ème et 4ème lundis du mois, de 14 h à 16 h 30
06 23 50 23 85 (numéro à utiliser uniquement aux heures de permanence)

Il est également possible de s'adresser à la Maison de la Solidarité du Département :
- antenne de Bellevue / 05 55 50 44 25
1, rue André Messager à Limoges
- du département : 05 55 49 16 00

AIDE À DOMICILE

Service d'accompagnement et d'aide à domicile de la Croix Rouge.
16, rue François Perrin à Solignac
05 55 00 51 39

Numéros d'urgence

- Gendarmerie de Solignac : 05 55 00 50 03
- S.A.M.U. : 15
- Police : 17
- Pompiers : 18
- Appel d'urgence Européen : 112
- Sans abri : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Centre anti-poisons de Bordeaux : 05 56 96 40 80

PREMIERS SECOURS

Trois défibrillateurs cardiaques automatisés externes sont en accès libre aux emplacements suivants :

- Au Vigen sur le coté droit de la mairie près de l'entrée de la salle des mariages.
- À Solignac à gauche de la porte d'entrée de la mairie.
- Au stade de foot (à la sortie de Solignac sur la route du Pont Rompu) sur la façade des vestiaires.

Dès qu'il est mis en marche et pendant toute la durée de l'intervention le défibrillateur donne les instructions nécessaires à son utilisation.

L'ouverture du boîtier pour la mise en œuvre de l'appareil déclenche une alarme dont il ne faut pas s'inquiéter dès lors que l'utilisation est justifiée.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Camille Margaux DUMONT
11 avril
Louise Violette Mauricette PASQUET SAUVIAT 18 avril
Nohlan Emil KEITA 22 mai
Maël BERGER 22 juin
Éléonore Marie Salomé de BONY des EGAUX 24 juin
Hugo Bertrand François CANE
30 juin
Martin MALIVERT 12 juillet
Titouan Daniel Jean MARGOUX
15 juillet
Nicolas ALPHONSOUT
31 juillet
Timothé SUCHARAUD
11 août
Mathis Honoré Arthur FAJAL
30 août
Max Auguste Alexandre LOURADOUR 7 septembre
Gabriel LEBRES BOTHELO
10 septembre
Louis Charlie Lenny PUIGSEGUR
11 septembre
Noah PRADON 17 septembre
Leeloo Lola DRIEUX
23 octobre

DÉCÈS

Hugues GRANGER 6 avril
Patrick Jean Michel LIGNE
16 juin
Marcelle RAVAUD 7 juin
René Marcel LAPLAUD 22 juin
Fred Léopold Henri RAMADE
18 juin
Marie Thérèse Madeleine RIBIERE 25 juin
Alain JOASSIN 31 juillet
Marie Madeleine PICAT 2 août
Berthe Madeleine RAYNAUD
1er octobre
Léon Camille GUITARD
19 octobre

MARIAGES

Sandrine LE NORMAND et Yoann Jean-Louis Michel MEGE
16 avril
Christelle Madeleine COUCAUD et Christophe NICOT
21 mai
Anna-Sophie FARGEOT et Fabien RIBEYROLLES
23 juillet

Agenda

Dimanche 11 décembre 2011, 15 h

Arbre de Noël. > Salle polyvalente.

Vendredi 16 décembre 2011, 21 h

Concert de Noël aux chandelles, hommage à Claude Luter organisé par « Renaissance ».
> Abbatiale de Solignac.

Jeudi 5 janvier 2012, 18 h 30

Vœux du Conseil Municipal aux administrés. > Salle polyvalente.

Dimanche 15 janvier 2012, 14 h 30

« Thé dansant » du Comité des fêtes.
> Salle polyvalente.

Samedi 21 janvier 2012, 20 h 30

« Soirée années 80 », association CRESCENDO et école de musique du Vigen. > Salle polyvalente.

Mardi 7 février 2012, 10 h

Assemblée générale du Club de l'Amitié puis repas à 12 h avec une animation.

Février 2012

Loto des Galoupiots
> Date et lieu ultérieurement

Lundi 19 mars 2012

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.
> Rendez-vous devant le monument aux morts pour toutes les personnes qui désirent s'associer à cette journée du souvenir. L'horaire sera précisé ultérieurement par voie de presse.

Samedi 24 mars 2012, 21 h

Concert gratuit « Scène ouverte aux jeunes talents locaux », association CRESCENDO. > Salle polyvalente.

Samedi 31 mars 2012, 20 h 30

Grégory Perrier, soirée organisée par le Comité des fêtes. > Salle polyvalente.

Avril 2012

Voyage du club de l'Amitié.
> date et destination à préciser.

Samedi 14 avril 2012

Concours de poésie, délibération et remise des prix. > Salle polyvalente.

Mardi 1er mai 2012

Vide grenier et foire artisanale dans le centre bourg du Vigen.

Mardi 8 mai 2012

Commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale.
> Rendez-vous devant le monument aux morts pour toutes les personnes qui désirent s'associer à cette journée du souvenir. L'horaire sera précisé ultérieurement par voie de presse.

12 ou 13 mai 2012

Foire aux célibataires organisée par le Club de l'Amitié.

Jeudi 21 juin 2012

Fête de la musique.
Animations place de la Briance.

Samedi 23 juin, 16 h 30 et 20 h 30

Auditions de l'école de musique du Vigen. > Salle polyvalente.

Août ou septembre 2012

Voyage du club de l'Amitié.
> date et destination à préciser.

Dimanche 28 octobre 2012

Spectacle du Club de l'Amitié.
> Salle polyvalente

LÉGENDES DU DIAPORAMA

1 / L'auteur et son public.
2 / L'important c'est de commencer jeune et de pousser fort.
3 / Nous on le fait à l'ancienne !
4 / Ah la limousine, c'était quelque chose !
5 / Vraiment ? - Mais si je vais vous montrer.
6 / Comment trouvez-vous ma robe ?
7 / On fait à l'ancienne, mais on a modernisé la traction.
8 / Conduite accompagnée.
9 / Maman, j'ai gagné un jeu !
10 / Et si on s'essayait aux travaux d'aiguilles ?

Diaporama

Culture & Agriculture

La Fête de la culture et l'année agricole en images

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

< Les légendes des photos sont ci-contre.

mairie

le Vigen information

automne-hiver 2011

Prochain numéro
ÉTÉ 2012
À bientôt !